

# Conjoncture

Comité d'orientation Économie



## L'année agricole 2021



**AGRICULTURES  
& TERRITOIRES**  
CHAMBRE D'AGRICULTURE  
PYRÉNÉES-ATLANTIQUES



# Sommaire

---

- 3** Éditorial
- 4** Maïs grain
- 6** Céréales et oléoprotéagineux
- 8** Cultures sous contrat et kiwis
- 10** Viticulture
- 12** Bois et forêt
- 15** Bovins viande
- 18** Bovins lait
- 19** Ovins
- 22** Caprins
- 23** Porcins
- 26** Palmipèdes
- 28** Volailles de chair
- 29** Équins
- 32** Apiculture
- 34** Pisciculture
- 35** Agriculture biologique
- 37** Circuits courts et agrotourisme



## Édito

**Bernard Layre**  
*Président de la Chambre d'Agriculture*

**Pierre Moureu,**  
*Président du Comité d'orientation Économie*

L'année 2021 restera une année très particulière, fortement marquée encore par le contexte lié à la pandémie du Covid 19. En effet, les marchés, les échanges internationaux ou encore les divers modes de commercialisation restent perturbés.

De même, les filières volailles et palmipèdes ont subi une nouvelle crise sanitaire qui a durement touché les producteurs et les opérateurs. Malgré une volonté évidente du Ministre de l'Agriculture d'indemniser rapidement les producteurs des pertes liées aux abattages et aux pertes de production, le dispositif a pris du retard, les éleveurs n'ayant toujours pas touché les soldes à ce jour. Les problèmes de trésorerie qui en résultent s'ajoutent aux conséquences psychologiques d'une telle crise pour les éleveurs et contribuent au climat morose de ces filières de qualité.

En outre, notre travail est, on le sait, fortement lié à la météorologie. Si, globalement, elle nous a plutôt été favorable par rapport à d'autres départements qui ont encore souffert de manque d'eau, un épisode de gel de printemps a néanmoins affecté l'arboriculture et la viticulture des Pyrénées-Atlantiques.

Néanmoins, la conjoncture économique des différentes filières laissait entrevoir des signes encourageants, plusieurs marchés étant à la hausse. C'est notamment le cas pour le maïs et les grandes cultures où les rendements sont également au rendez-vous. Certaines filières animales voient également leurs cours se redresser comme les bovins viande ou les agneaux lourds, le lait mais d'autres s'effondrent comme le porc ou les agneaux de lait.

Cependant, toutes les filières sont confrontées à une réelle explosion du coût des intrants qui vient, dans le meilleur des cas, neutraliser les hausses des cours ou aggraver encore les pertes subies.

Le début de 2022 s'inscrit, pour l'instant, dans une dynamique similaire mais des défis intéressants sont à relever. Nous devons tous, à notre niveau, nous investir dans la bonne mise en œuvre de la Loi Egalim 2. C'est le moment de faire reconnaître les coûts de production, le travail des agriculteurs dans la construction du prix de nos produits. L'obligation d'approvisionnement en produits locaux, inscrite dans la Loi, devrait pouvoir donner des perspectives à nos filières. À nous de saisir cette opportunité pour développer des circuits les plus courts possible et conserver de la valeur ajoutée.

Nous devons également continuer à nous inscrire dans l'adaptation de nos systèmes, nos exploitations au changement climatique. Cette thématique pourrait parfois paraître éloignée des préoccupations quotidiennes des agriculteurs mais les récents événements climatiques nous rappellent que nous n'échapperons pas à ces évolutions.

De même, si les grands contours de la PAC sont aujourd'hui connus, nous devons rester attentifs car les modalités de mise en œuvre seront définies dans les mois à venir. Même si la profession majoritaire s'est bien mobilisée pour faire évoluer le projet de réforme de la PAC afin de prendre en compte les particularités de notre département, il ne faut pas pour autant baisser la garde.

Enfin, malheureusement, nous devons, depuis tout début janvier 2022, faire face à une nouvelle épizootie d'influenza aviaire. Malgré tous les efforts faits par les éleveurs en terme de biosécurité, cette crise touche encore durement les filières avicoles et volailles. Nous sommes, avec nos services, mobilisés aux côtés des éleveurs afin de gérer au mieux cette crise, de veiller à une juste indemnisation des pertes et de permettre un redémarrage d'activité. Face à la répétition de ces problèmes sanitaires, nous militons aussi pour l'expérimentation de solutions comme le vaccin qui pourraient donner des perspectives aux éleveurs !

## Édito

2021, une bonne année en termes de rendement mais aussi de prix. Ce contexte a permis de dégager globalement des marges positives après plusieurs années difficiles. Néanmoins 2022 est déjà là, les cultures d'hiver convenablement implantées, mais une conjoncture défavorable : prix des intrants et notamment des engrais qui explosent, coût de l'énergie en hausse et craintes quant au séchage.

L'optimisation devra se faire selon les contextes et les situations de cultures, en travaillant par exemple sur les dates de semis, la précocité, l'adaptation variétale et technologique. Objectif, une recherche permanente du retour de valeur ajoutée vers les producteurs.

**Franck Laborde,**  
*Président de la Commission Grandes Cultures de la Chambre d'agriculture*

**L'année 2021 restera comme une année record pour beaucoup de producteurs de grandes cultures du département parce que globalement les rendements ont été bons voire très bons notamment pour les cultures de printemps mais qu'en plus la flambée des prix de vente permet d'assurer des marges nettes intéressantes.**

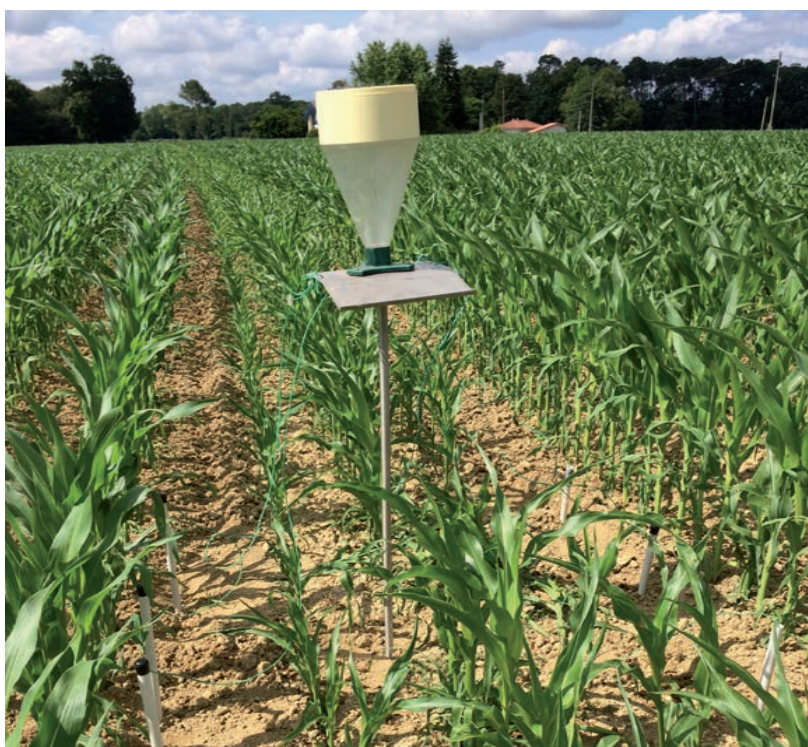
## ■ Marché mondial

Les tensions sur le marché mondial débutent dès le début de la campagne en lien avec des prévisions de récolte moyennes et une très forte demande chinoise. Les stocks étaient en fortes baisses chez les principaux exportateurs et sont toujours tendus à ce jour.



En Mt	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Production	900	1031	1061	1023	1135	1091	1132	1125	1127	1202
Consommation	876	956	992	982	1087	1090	1147	1126	999	1182
Echanges	95	131	142	120	160	148	180	167	189	179
Stocks	145	214	279	312	352	342	321	306	281	285

Source Franceagrimer (décembre 2021)



## ■ Bilan national

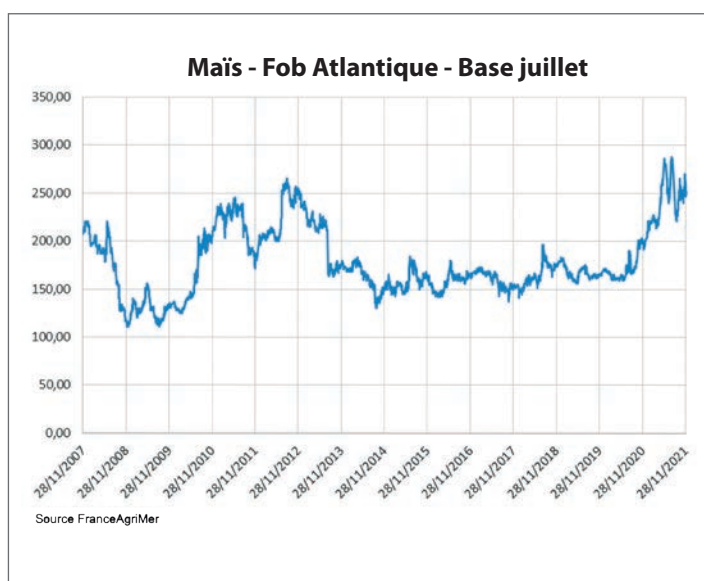
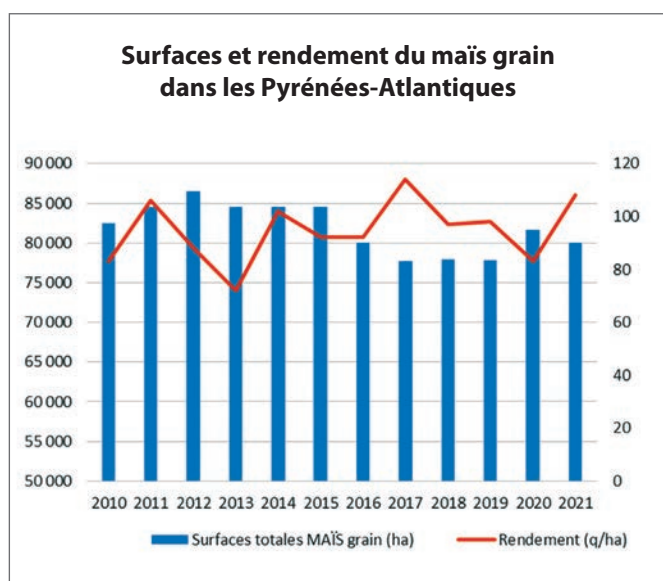
2021 est une très bonne année de production qui compense des surfaces en baisse. L'ensemble des régions enregistrent cette hausse.

En Mt	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021 (estimation)
Surfaces (1000 ha)	1 764	1 559	1 368	1 435	1 426	1 506	1 690	1 496
Rendements (q/ha)	102	84	76	101,2	89,2	86,3	80,3	99,2
Production (1000 t)	17 957	13 059	10 435	14 534	12 725	12 995	13 576	14 847

Source FranceAgriMer

Bilan de campagne en Nouvelle-Aquitaine et en Pyrénées-Atlantiques :			
Maïs grain	Production 2021 (prévisionnel)		
	Surface (ha)	Rdt (q/ha)	Récolte (T)
Dordogne	19 617	91	177 588
Gironde	21 650	112	243 106
Landes	89 914	115	1 033 735
Lot & Garonne	31 930	104	332 776
Pyrénées-Atl.	80 050	108	868 275
Nouvelle-Aqui.	387 480	103	3 982 422

Source FranceAgriMer



2021 est une très bonne année du point de vue des rendements. Ce sont surtout les maïs non irrigués qui élèvent cette moyenne. Cette forte production départementale et régionale s'accompagne d'un prix qui est aussi très haut et donc des marges très intéressantes pour les maïsiculteurs.

Ceci ne présage bien entendu pas de l'année 2022 marquée par des incertitudes sur les prix des intrants, notamment de l'azote, sans parler de sa disponibilité, dans un contexte de marché porteur mais où la météo revêt une importance majeure.



## ■ Grandes Cultures : une bonne année régionale et départementale

L'année 2021 va rester comme une bonne année pour les grandes cultures avec un retour à des surfaces plus conformes suite à l'année catastrophique de 2020. Les rendements sont corrects à très bons et les tensions mondiales sur les marchés des céréales provoquent des prix très attractifs pour les producteurs.

### Céréales à pailles et oléoprotéagineux

#### Estimation des rendements moyens nationaux 2021

	2019 q/ha	2020 q/ha	2021 q/ha
Blé tendre	79,3	68,4	71,3
Orge d'hiver	70,8	53	66,2
Colza	31,1	29,2	33,4
Tournesol	22	21,4	28,7
Soja	25,4	23	29,1
Pois protéagineux	40	27,5	30,1

Source FranceAgriMer



### Céréales à pailles

Pour les Pyrénées-Atlantiques les rendements sont bons et nous retrouvons quantité et qualité. Les parcelles n'ont pas ou très peu été touchées par le gel de printemps

Blé tendre	Production 2021		
	Surface (ha)	Rdt (q/ha)	Récolte (T)
Dordogne	26 667	51	135 990
Gironde	5 414	52	28 145
Landes	2 606	56	14 589
Lot & Garonne	57 180	55	314 490
Pyrénées-Atlantiques	4 657	60	3 044 707
Nouvelle-Aquitaine	505 129	60	3 044 707
Évolution / 2020	+ 4,1 %	+ 15,6 %	+ 63 %

Toute orges	Production 2021		
	Surface (ha)	Rdt (q/ha)	Récolte (T)
Dordogne	8 816	49	43 120
Gironde	1 181	47	5 594
Landes	550	50	2 740
Lot & Garonne	7 360	50	36 788
Pyrénées-Atlantiques	1 650	51	8 343
Nouvelle-Aquitaine	131 845	56	740 307
Évolution / 2020	- 17,8 %	+ 17,8 %	- 3,1 %

Triticale	Production 2021		
	Surface (ha)	Rdt (q/ha)	Récolte (T)
Dordogne	8 945	42	37 569
Gironde	719	42	3 020
Landes	1 289	42	5 414
Lot & Garonne	2 050	41	8 405
Pyrénées-Atlantiques	2 600	44	11 440
Nouvelle-Aquitaine	69 925	47	328 768
Évolution / 2020	+ 34 %	+ 11 %	+ 49 %



## Les oléo-protéagineux 2021

Les surfaces continuent d'augmenter pour le soja dans le 64.

Avec 2021 on assiste à un rééquilibrage plus proche de l'historique après une année 2020 qui avait été compliquée. On retrouve globalement les surfaces de 2019 mais surtout des rendements corrects voire légèrement supérieurs. La flambée des cours offre une plus-value satisfaisante pour les oléo-protéagineux.

Colza	Production 2021		
Département	Surface (ha)	Rdt (q/ha)	Récolte (T)
Dordogne	2 425	29	7 300
Gironde	435	25	1 088
Landes	1 178	25	2 945
Lot & Garonne	4 477	24	10 745
Pyrénées-Atlantiques	1 101	24	2 642
Nouvelle-Aquitaine	97 301	36	353 978
Évolution / 2020	+ 11 %	+ 29 %	+ 44 %



Tournesol	Production 2021		
Département	Surface (ha)	Rdt (q/ha)	Récolte (T)
Dordogne	13 156	25	32 890
Gironde	3 525	25	8 812
Landes	6 808	25	67 540
Lot & Garonne	27 016	25	67 540
Pyrénées-Atlantiques	4 552	25	11 380
Nouvelle-Aquitaine	194 858	27	526 767
Évolution / 2020	- 22 %	+ 33 %	+ 4 %



Soja	Production 2021		
Département	Surface (ha)	Rdt (q/ha)	Récolte (T)
Dordogne	1 956	26	5 085
Gironde	2 476	27	6 685
Landes	6 270	28	17 556
Lot & Garonne	17 896	29	51 898
Pyrénées-Atlantiques	8 909	29	25 836
Nouvelle-Aquitaine	40 244	28	114 645
Évolution / 2020	- 11 %	+ 15 %	+ 2 %





## ■ Le maïs semence : des rendements supérieurs aux objectifs

Les plans de productions ont été stables: environ 4 500 ha ont été implantés en maïs semence ce qui est équivalent à la surface implantée en 2020. La stabilité des deux dernières années fait suite à deux années d'augmentation des plans de production.

Une petite partie de semis précoces a été réalisée au début du mois de mai. La pluie a ensuite retardé les chantiers et la majorité des semis tardifs a été réalisée autour du 25 mai. L'implantation des cultures a été très favorable avec aucun orage violent et peu de parasitisme. Malgré une météo capricieuse et des températures inférieures aux normales saisonnières, le développement

des plantes n'a pas été impacté. La floraison n'a pas connu de retard voire en avance sur certains secteurs (Saint-Palais). Avec des ETP inférieurs aux moyennes et des précipitations assez régulières, l'irrigation a été peu intense avec en moyenne 3 tours d'eau au cours de la campagne.

Les rendements ont été bons et ont atteint 105 % de l'objectif.

Les modalités de paiement sont indexées sur le prix du maïs consommation. À l'objectif, les rémunérations 2021 sont ainsi en hausse de 25 à 30 % par rapport à 2020 en raison du prix très favorable du maïs consommation à cette période.

Les perspectives 2022 sont positives, les surfaces devraient être stables.



## ■ Le maïs doux : une année hétérogène selon les secteurs

Le plan de production 2021 était supérieur à celui de 2020. 2 000 ha cultivés contre 1 785 ha, soit une hausse de 12 % des surfaces par rapport à 2020.

Le rendement moyen est inférieur de 5 % aux objectifs dans le département : 18,1 T/ha ce qui est identique au rendement moyen de 2020. Les rendements sont cependant très hétérogènes selon les secteurs :

**Secteur Soumoulou :** 1 298 ha cultivés. Forte augmentation de surface par rapport à 2020 mais des rendements en baisse de 8 % à 16,4 T/ha. Cela s'explique principa-

lement par la grêle survenue 2 fois sur le secteur aux mois de juin et de juillet qui a touché près de 400 ha et la tempête début octobre qui a touché près de 500 ha.



**Secteur Orthez / Gave d'Oloron :** 300 ha cultivés. Bon rendement à 19,5 T/ha, + 5 % par rapport aux prévisions.

**Secteur Denguin, Sault, Lescar :** 550 ha cultivés. Baisse de 12 % des rendements, principalement due à des problèmes de levée des semis.

Les prix fixés en début d'année ont augmenté d'environ 10 % par rapport à ceux de 2020. Pour ce qui est des perspectives 2022, la surface cultivée devrait se maintenir pour répondre à la demande du marché. La récolte a été mauvaise en Europe et les stocks ne sont toujours pas reconstitués.

## ■ Les haricots verts : augmentation du plan de production



Les surfaces en haricots verts sont en forte hausse (après une année de forte diminution) : 370 ha ont été contractualisées soit + 38 % par rapport à 2020.

La campagne de semis a été très compliquée, marquée par un été plutôt frais et pluvieux. Fort impact de la mouche des semis suite au retrait du traitement de semences,

de nombreux hectares ont été impactés tout au long de la campagne entraînant des pertes totales sur environ 30 hectares et des baisses de rendements importantes sur certains secteurs. Le bilan de la campagne est inférieur aux objectifs (- 8 %). Le rendement moyen a atteint 11,5 T/ha.

Les perspectives 2022 sont identiques à celle de 2021.

## ■ Le Garden Peas



Après une baisse du plan de production en 2020, les surfaces contractualisées en Garden Peas sont reparties à la hausse en 2021. 155 ha ont ainsi été implantés.

Les conditions d'implantations ont été bonnes, pas d'interruption de semis mal-

gré un plan de production en hausse. Le bilan est inférieur aux objectifs (- 17 %). Le rendement moyen a atteint 7,5 T/ha.

Les perspectives 2022 sont identiques à celle de 2021.

## ■ Le tabac : les intempéries impactent la qualité

Les surfaces dans les Pyrénées-Atlantiques ont connu une nouvelle baisse: les surfaces 2021 en tabac atteignent 18 ha pour 9 producteurs (- 3 ha par rapport à l'année dernière) réparties comme suit: Burley pour 11 ha, tabac brun pour 0,5 ha et Virginie pour 6,5 ha.

La climatologie du printemps et de l'été a eu des impacts négatifs sur la production. Les rendements et les qualités seront

moyens plus ou moins similaires à l'année 2020. Ils seront précisément connus après la période de l'effeuillage de la production.

Les perspectives 2022 orientent la production vers une stabilité en termes de surfaces et de marges. Cependant, la coopérative recherche toujours de nouveaux adhérents en Virginie comme en Burley pour fournir plus de qualités de tabac à ses clients.



## ■ Le kiwi : des rendements très hétérogènes mais des prix à la hausse



L'année 2021 aura été une année très compliquée pour le kiwi. Une période de gel intense a obligé les producteurs à protéger les vergers par aspersion ce qui, combiné à une année humide, a notamment accéléré l'asphyxie racinaire de certaines planta-

tions. Le maintien d'un milieu anaérobie au niveau des sols a conduit à la mortalité et à l'arrachage de certains vergers.

Malgré la lutte antigél au printemps, un certain nombre de pieds mâles ont gelé, ce qui, combiné aux mauvaises conditions météorologiques au moment de la floraison au mois de mai, a pénalisé la pollinisation, problème de synchronisation au moment de la fécondation.

En 2021, les surfaces en kiwi ont continué leur progression avec la plantation d'une vingtaine d'hectares (jaunes et verts) pour une surface totale d'environ 200 ha.

La situation est très hétérogène au niveau des rendements en 2021 :

- Rendement kiwis jaunes: 22,5 T/ha contre 18,5 T/ha en 2020 avec des rendements

atteignant plus de 40 T/ha sur une dizaine de parcelles voire plus de 60 T/ha sur deux parcelles avec un record à 65 T/ha;

- Rendement kiwis verts: 16 T/ha contre 21 T/ha il y a 5 ans. Les inondations à répétition ont notamment entraîné une mortalité importante des vergers.

Sous l'effet de la demande et du manque de production au niveau national et mondial, les prix de vente continuent leur progression avec des tarifs qui se dirigent vers les 2 €/kg.

Les perspectives de développement dans le département sont fortes avec plusieurs dizaines d'hectares en plantation dans les deux ans à venir et plusieurs centaines d'hectares dans les cinq ans à venir.

# Édito

Un millésime encore compliqué en 2021... Même si les conditions climatiques n'ont pas été aussi catastrophiques que dans les autres régions viticoles, les Pyrénées-Atlantiques n'ont pas été épargnées. Le gel de printemps a détruit la récolte de nombreuses parcelles. Les procédures de calamités agricoles déclenchées sur le département devraient permettre aux plus sinistrés qui n'avaient pas souscrit d'assurances récolte de bénéficier d'un soutien pour passer ce cap difficile. Ailleurs, la gestion efficace de la protection phytosanitaire et la robustesse de nos cépages devrait limiter les pertes.

Malgré les pluies de septembre et la fragilité de certains terroirs, les vendanges se sont globalement déroulées sereinement et les raisins sont arrivés tranquillement à maturité. Les vins sont agréables, frais et aromatiques tant en rouge qu'en blanc.

La période estivale et la réouverture des restaurants a marqué la reprise des ventes mais les contraintes du début d'année, les salons annulés pèsent sur les sorties des domaines notamment en rouge.

La Chambre d'Agriculture s'est engagée auprès des administrations pour permettre aux viticulteurs concernés de bénéficier de réductions de charges pour passer ce cap difficile.

Le Plan de Relance, puis le Plan Végétal Environnemental ont permis à plusieurs d'entre nous de bénéficier d'un accompagnement pour des investissements qui sont indispensables à l'adaptation des exploitations aux nouvelles contraintes environnementales.

L'évolution des conditions d'accès au certiphyto, à la commercialisation sur certains marchés nous incitent à revendiquer des certifications environnementales, Bio ou HVE.

Certaines caves ou appellations du département sont déjà bien avancées. Les équipes de la Chambre d'Agriculture sont mobilisées pour vous accompagner dans cette transition. Elles poursuivent aussi des programmes d'expérimentation qui apporteront les solutions techniques à ces évolutions de pratiques.

Souhaitons que l'année qui débute soit plus favorable,

**Corinne Nousty,**

*Présidente de la commission Viticulture de la Chambre d'Agriculture*

## ■ La crise du Covid impacte toujours les ventes, le dérèglement climatique, la production.



En 2021, le volume de la production mondiale de vin devrait être extrêmement faible, à un niveau similaire à celui de 2017. La production mondiale (250.3 millions d'hl) serait ainsi inférieure à la moyenne pour la troisième année consécutive.

En Europe, compte tenu des mauvaises conditions climatiques et notamment de gelées tardives en avril, la production devrait se situer aux alentours de 145 millions d'hl, plus bas niveau avec 2017, des 20 dernières années. La France cède cette année son rang à l'Espagne et devient le 3<sup>ème</sup> producteur mondial derrière l'Italie (44,5 Mil-

lions d'hl, - 9 %) et l'Espagne (35,0 millions d'hl, - 14 %). Allemagne, Portugal, Roumanie et Hongrie devraient enregistrer de meilleures récoltes qu'en 2020. Ce devrait être aussi le cas aux États-Unis et en Europe de l'Est.

La surface en vigne dans le monde reste stable depuis 2017 autour de 7,3 M d'ha. L'Espagne voit ses surfaces baisser légèrement en 2020, France, Chine et Italie progressent de 0,3 à 0,8 %.

La consommation de vin au niveau mondial a baissé en 2020 de 3 % à 234 Millions d'hl. C'est sans doute le plus bas niveau enregistré depuis 2002 mais ces chiffres présentent toutefois une grande marge d'incertitude.

La France avec 8,7 milliards d'€ reste en 2020 le premier pays exportateur en valeur, malgré une baisse de plus de 1,1 milliard d'€.

En France, le volume total de production est estimé au 1<sup>er</sup> octobre par Agreste à 34 M d'hl soit une baisse de 27 % par rapport à 2020. Cette baisse due au gel, à la pression phytosanitaire et à la sécheresse dans le Midi

impactera plus largement les vins sans IG (- 46 %) et les IGP (- 35 %). Les AOP devraient perdre 26 %. Alsace, Savoie et Corse devraient être moins impactées, Bourgogne, Beaujolais et Jura devraient enregistrer des pertes supérieures à 50 %.

Sources :

- Perspectives de la production mondiale de vin 2021 – Premières estimations de 2021

4 novembre 2021

- Note de conjoncture viticole mondiale 2020 de l'OIV- avril 2021

- Agreste Infos Rapides n°2021-131 – Viticulture – octobre 2021

En 2020, les ventes de vins tranquilles en grande distribution (hypers + supers) ont représenté 8,5 millions d'hectolitres et généré un chiffre d'affaires de 4 milliards d'euros. Le contexte particulier de l'année 2020 avec la fermeture de la restauration hors domicile et l'augmentation du télétravail sur une partie de l'année a engendré une hausse des dépenses alimentaires en grandes surfaces de 6 %. Cette hausse ne s'est cependant pas retrouvée sur le rayon vin qui se stabilise toutefois en 2020 (- 0,8 %



en volume et - 0,8 % en valeur) après les fortes baisses constatées en 2019 (- 5,2 % en volume et - 3,9 % en valeur).

Les vins AOC enregistrent des pertes par rapport à 2019 de - 2,4 % en valeur et - 2,1 % en volume. Pendant les périodes de confinement les consommateurs se sont plus orientés vers de produits moins valorisés (BIB, MDD, IGP). Le déconfinement, l'été et l'arrivée des fêtes de fin d'année n'ont pas été suffisants pour inverser la tendance.

Les AOC rouges poursuivent leur baisse (- 4,3 % en volume et - 4,7 % en valeur) alors que les blancs et rosés stabilisent leurs volumes (+/- 0,4 %) et augmentent légèrement en valeur (1,6 % et 1,2 %).

En rouge, seules les AOC septentrionales (Beaujolais, Bourgogne, Val de Loire) ont vu leurs volumes légèrement progresser. Le plus fort taux de perte (- 7,7 %) est constaté sur le rayon Aquitaine Sud-Ouest, suivi du Bordeaux (- 5,8 %).

En blanc, les rayons Aquitaine Sud-Ouest et Bourgogne progressent (+ 4,6 et + 4,9 %) au détriment des Bordeaux et des Alsace.

Le rayon Aquitaine Sud-Ouest rouge enregistre un repli de 7,7 % en 2020, après un repli de 7,1 % en 2019 pour un volume vendu de 205 400 hl. Le Madiran maintient sa part de marché dans le rayon (8 %). Le chiffre d'affaires réalisé par le Madiran (11 millions d'€) est en baisse de 8,2 % malgré une évolution positive du prix moyen de vente (+ 1,7 % à 6,6 €/litre).

Les AOC rosés d'Aquitaine Sud-Ouest sont en baisse de 6,4 % en volume (70 800 hl) et de 7 % en valeur (32,6 millions d'euros).

Avec 106 900 hl commercialisés, le rayon Aquitaine Sud-Ouest blanc est en progression (+ 4,6 %). Les volumes commercialisés en Jurançon et jurançon sec sont en forte hausse (+ 10 % et + 7 %). Ils représentent 22 800 hl, soit 21 % du rayon. Les prix moyens de ventes sont à la baisse sur les moelleux à

10 € (- 2 %) et stables sur les secs à 8,50 €/l (+ 0,3 %). Le chiffre d'affaires des Jurançon s'élève à 15,3 millions d'euros pour les moelleux et 6,3 millions d'euros pour les secs.

Sources :  
*Ventes et Achats de vins tranquilles*  
- Bilan 2020 - Franceagrimer - 28 mai 2021

## Le vignoble des Pyrénées-Atlantiques prépare sa mutation écologique.

Dans les Pyrénées-Atlantiques, les surfaces en production n'ont pas progressé entre 2019 et 2020 (2 561 ha, + 0,3 %). Le nombre de déclarants, 496, baisse de 1 %.

Les surfaces en IGP (122 ha) et VSIG (105 ha) continuent leur progression au détriment des AOC (2 335 ha, - 2,2 %).

**Jurançon :** Après 20 ans de progression régulière, la croissance du vignoble de Jurançon marque une inflexion en 2020 à 1 364 ha (+ 8 ha). Les volumes de sec progressent de 8 % (15 253 hl) et ceux de moelleux de 6 % (36 494 hl).

Même si le froid de début de saison a conduit par endroits à des grappes plus petites, que le gel a affecté certaines parcelles, la production 2021 devrait atteindre un niveau équivalent à celui de 2020. La pression mildiou a été contenue et l'absence de pluie sur la période de vendange a permis une récolte de qualité dans d'excellentes conditions. Un volume plus important que les années passées de vendanges tardives a pu être récolté.

**Béarn :** Le vignoble de Béarn est globalement le plus impacté du département par l'épisode de gel du printemps même si la situation est très hétérogène. Les parcelles les plus basses ont été presque totalement détruites, les autres ont mieux résisté. Au final on s'attend à une production en baisse de 40 à 50 %. La récolte satisfaisante de 2020 (5 003 hl de rouge et 4 216 hl de rosé) devrait toutefois permettre de lisser ce manque

sans créer de pénurie sur le marché. Les récoltes 2021 se sont passées dans de bonnes conditions et les vins sont de qualité.

**Irouléguay :** Après une récolte dans la moyenne en 2020 (7 919 hl), la récolte 2021 devrait être en baisse d'environ 20 %. Les mauvaises conditions climatiques, le gel, la grêle ont affecté diversement les exploitations. Certaines subissent des pertes de 50 % de leur production. La qualité est au rendez-vous avec des vins aromatiques, sur le fruit. Les ventes ont bien repris sur l'été et les stocks se maintiennent. L'appellation poursuit sa dynamique d'extension (244 ha en 2020, + 2,5 %). Elle compte désormais 17 caves particulières (+ 3) et est engagée à 60% en Agriculture Biologique.

**Madiran :** La production 2020 (41 864 hl) avait connu une forte baisse (- 30 % par rapport à 2019) liée aux mauvaises conditions climatiques pour une part et au déclassement en IGP d'une partie de la production (- 12 % des surfaces revendiquées). En 2021, la production devrait revenir à un niveau proche de la normale même si celui-ci marquera de fortes disparités. Le gel a provoqué des pertes de 20 à 30 % sur certains secteurs, la grêle du 25 septembre, localisé sur la partie gersoise de l'appellation, réduira de moitié la production de certaines propriétés. Les pluies abondantes de septembre et l'hétérogénéité liée au gel vont retarder les récoltes, le millésime présente un peu plus de fraîcheur et un fruit agréable. La réouverture des restaurants après les périodes de confinement a permis une reprise des ventes qui permet de limiter la baisse des sorties à 4-5 %. L'export repart timidement et les salons annulés ce début d'année pèsent encore sur les domaines.

La production de Pacherenc poursuit son rééquilibrage entre les vins sec et moelleux. Pour la première fois en 2020, la production de vin sec (5 533 hl) est supérieure à celle de moelleux (4 150 hl). Les surfaces en productions sont presque identiques (128 ha en sec, 160 en moelleux).



# Édito

Après avoir évoqué au cours des ans les difficultés de gouvernance de nos organismes agro-forestiers avec les restrictions de personnels et des ressources budgétaires afférentes, la situation poursuit sa lente dégradation... donc moins de personnel en capacité de prodiguer conseils, avis, diagnostics, accompagnement et animation...

LA FORÊT des Pyrénées-Atlantiques, UNE FORÊT OUBLIÉE! C'est-à-dire peu dynamique, insuffisamment exploitée... et pourtant la forêt se cultive! Elle a et elle est un véritable potentiel! Notre forêt mérite notre attention!

Il faut noter un désintérêt des acteurs économiques pour leurs forêts, alors que nous prélevons à peine 20 % du crû! Bien sûr notre forêt de montagne est parfois difficile à exploiter mais elle reste intéressante par la diversité de ses essences, par la biodiversité qu'elle fournit, par ses divers rôles économiques, environnementaux et sociaux, par son puits carbone... une forêt non entretenue est une forêt qui meurt!

D'évidence, cela reste une source de revenus complémentaires pour qui veut s'y intéresser! Vous ne savez pas comment vous y prendre? Interrogez les agents du CRPF qui mettront leurs compétences et savoir-faire à votre service et sauront vous prodiguer les meilleurs conseils et avis pour que votre forêt vive et soit dynamique!

Jean-Jacques Chalmeau,  
Élu en charge de la forêt, Conseiller CRPF

## ■ Le centre Régional de la Propriété Forestière Nouvelle-Aquitaine (CRPF) accompagne les sylviculteurs dans la gestion de leurs forêts

Sa mission première est l'instruction et la validation des documents de gestion durable (DGD). Tout propriétaire de plus de 25 ha de superficie boisée, qu'elle soit d'un seul tenant ou en plusieurs îlots, est tenu de posséder un Plan Simple de Gestion pour sa forêt. Tableau de bord de tout sylviculteur, c'est l'outil qui lui permet de connaître ses parcelles, l'état de la forêt et de programmer des coupes et travaux sur une durée de 10 à 20 ans. Il permet de valoriser durablement le patrimoine forestier, d'en améliorer à terme la qualité des bois produits. Vos bois méritent votre attention. Les propriétaires possédant des surfaces inférieures à ce seuil peuvent aussi disposer d'un document de

gestion: Plan Simple de Gestion volontaire à partir de 10 ha ou Codes de Bonnes Pratiques Sylvicoles en deça. Les techniciens du Centre Régional de la Propriété Forestière dispensent, sur demande, un conseil neutre et gratuit pour les bois. N'hésitez pas à faire appel à eux. En fonction de votre situation, ils sauront vous orienter vers les entreprises de travaux ou d'exploitation forestière de votre territoire.

Le Centre Régional de la Propriété Forestière accompagne également les sylviculteurs pour des actions forestières mutualisées en partenariat avec d'autres structures, dont l'Office National des Forêts.



## ■ Les caractéristiques de notre massif Pyrénées-Adour

55 000 propriétaires forestiers privés pour 144 000 ha. Située en zone de plaines et de plateaux, elle est très majoritairement feuillue. Les peuplements sont souvent vieillissants, sous-exploités, insuffisamment gérés. Dès lors, la question se pose : que faire pour dynamiser cette forêt ou plutôt pour motiver les propriétaires forestiers afin qu'ils interviennent dans la gestion de leurs parcelles ? La bonne réponse n'existe pas sans l'adhésion des propriétaires à une véritable

dynamique de progrès sylvicole ! Et pourtant, cette forêt est une source de revenus complémentaires pour les agriculteurs. Un ingénieur et un technicien titulaire à temps plein sont présents pour vous accompagner.

Claire Broqué – Ingénieur massif  
06.31.25.53.46 - c.broque@crpf.fr

Mikaël Maïtia – Technicien –  
06.74.08.16.17 - m.maitia@crpf.fr

Deux chargés de mission complètent cette équipe : Gilen Iloa-Olhagaray et Bixente Fouillot.

La demande en bois reste soutenue, notamment pour le chêne de belle qualité. Depuis 2 ou 3 ans, les qualités secondaires sont bien valorisées. Les prix restent stables et les débouchés locaux.

## ■ Les actions de terrain : Compensation carbone G7 et Mobibois Pyrlim

### Deux actions de développement forestier ont été menées en cette année 2021.

#### 1 - En Pays Basque : Compenser les émissions de GES du sommet du G7 de Biarritz

Les organisateurs du G7 de Biarritz et leurs partenaires souhaitaient limiter leur impact sur l'environnement en mettant en place des projets forestiers dans les environs de Biarritz. C'est ainsi que le Groupe *La Poste* a financé une action de plantation forestière labellisée Bas Carbone en moyenne montagne basque (vallée d'Hergarai) avec le soutien local de la SCIC Sugarai et l'appui technique du Centre Régional de la Propriété Forestière (CRPF) de Nouvelle Aquitaine. Cette action qui se terminera début 2022 permettra de planter 29 hectares de forêts : 18 ha de terrains non boisés (landes, friches ou prairies) et 11 ha de forêts dégradées par des tempêtes, des incendies ou des problèmes sanitaires chez 14 propriétaires privés. Ce sont au total plus de 25 000 arbres (15 essences d'arbres adaptées au sol dont plus de 85 % de feuillus) permettant de stocker 7 000 tonnes de CO<sub>2</sub> sur 30 ans. Le bois issu de ces plantations remplacera à terme les énergies fossiles en tant que combustible ou des matériaux très carbonés comme l'acier ou le PVC dans la construction. La demande en bois-énergie pour l'alimentation des chaufferies locales ne cesse d'augmenter, le secteur du BTP est également de plus en plus demandeur de bois. La ressource en bois dont nous aurons besoin dans les prochaines décennies se prépare dès maintenant !

Cette action a également engendré de nombreux co-bénéfices reconnus par le label Bas-Carbone : réalisation des travaux par des entreprises locales dont l'association d'insertion Lagun basée à Saint-Jean-le-Vieux (mélange d'essences, maintien des bordures boisées existantes autour des parcelles, création de ripisylves feuillues, certification environnementale PEFC de l'ensemble des propriétaires...).

Contact : Gilen IGOA-OLHAGARAY  
07 60 84 12 34 - gilen.igoa-olhagaray@cnpf.fr

#### 2 - En Béarn : l'action MOBIBOIS PyrLim pour une exploitation mutualisée de la ressource

En partenariat avec l'Office National des Forêts, cette action s'est déroulée sur 11 communes du piémont pyrénéen : Arudy, Buziet, Izeste, Bielle, Bihères, Izeste, Herrère, Ogeules-Bains, Oloron-Sainte-Marie, Eysus, Lurbe-Saint-Christau. Débutée en 2000, cette opération s'est déroulée en 2 temps : évaluer la ressource boisée du territoire et mobiliser les propriétaires pour valoriser leurs parcelles.

Les données issues d'un vol LIDAR (méthode de télédétection utilisant la lumière), combinées à la mesure de 120 placettes, ont donné lieu à une cartographie de la ressource, permettant d'identifier 7 zones riches en bois dans lesquelles les opéra-

tions de sylviculture sont prioritaires pour l'entretien et le renouvellement des forêts. Les propriétaires forestiers ont été contactés pour un diagnostic de leurs bois. Des recommandations leur ont été données pour la réalisation d'interventions qui valorisent leur patrimoine boisé. Des regroupements ponctuels de propriétaires ont pu se constituer entre la forêt privée et la forêt publique. Le volume mis en marché, plus important en étant groupé, permet une économie d'échelle et constitue une opportunité pour gérer la forêt. Cette action multi-partenaire a permis de poursuivre par un travail d'inventaire et d'état des lieux de la desserte forestière sur l'ensemble de notre région.

Contact : Bixente Fouillot :  
07.69.58.64.64 - bixente.fouillot@cnpf.fr



## ■ Des actions de formation et de vulgarisation pour les propriétaires

**Le FOGEFOR :** Tous les 2 ans, le Centre Régional de la Propriété Forestière anime un cycle de formation à la gestion forestière, le FOGEFOR en partenariat avec la Chambre d'Agriculture des Landes. Ce cycle de formation s'exerce habituellement sur 10 mois, à raison d'une journée par mois et accueille 30 sylviculteurs du massif. La session débutée en 2019, interrompue plusieurs fois en raison du contexte sanitaire, a été terminée en juin 2021.

Une nouvelle session débutera au mois de septembre 2022. Cette formation est l'occasion de connaître la forêt, sa gestion, d'acquies des compétences en matière de sylviculture, d'exploitation des bois, de fiscalité forestière et de rencontrer des propriétaires confrontés aux mêmes problématiques que les vôtres.

**L'animation du CETEF 64 :** Le Centre Régional de la Propriété Forestière apporte un

appui à l'animation du CETEF 64 (Centre d'Études Techniques et d'Expérimentations Forestières des Pyrénées-Atlantiques). Composée de propriétaires forestiers, cette association constitue un lieu privilégié d'échange d'informations techniques, économiques et réglementaires. Le CRPF anime chaque année pour ses adhérents des tournées de vulgarisation sylvicoles. En 2021, le CETEF 64 a organisé une visite du Salon FOREXPO à Mimizan, une tournée sur

la sylviculture des chênes nobles, une session d'entraînement sur le marteloscope de Salies-de-Béarn (dispositif installé en forêt qui permet d'apprendre à marquer une coupe d'éclaircie). De nouvelles tournées sont programmées pour 2022.

**L'information:** une nouveauté pour 2021, qui se poursuivra en 2022: le Centre Régional de la Propriété Forestière a collaboré chaque mois à la rédaction d'une page technique de vulgarisation forestière (rubrique *Dans ma forêt*).

De nombreux thèmes ont été abordés: une présentation de l'univers forestier privé en Pyrénées-Adour, les documents de gestion durable, les opérations sylvicoles à entreprendre pour produire du bois de qualité (plantation, régénération naturelle, coupes d'amélioration sylvicoles), présentation du métier de gestionnaire forestier, le réchauffement climatique, l'équilibre sylvo-cynégétique et l'investissement forestier. Ce partenariat se poursuit en 2022.



## ■ D'autres actions conduites par votre conseiller et les agents au service des territoires :

- Participation aux travaux de la commission départementale chargée d'élaborer un plan départemental de lutte contre les incendies.
- Participation d'un technicien CRPF au réseau des correspondants/observateurs du DSF.
- Participation aux travaux de la Commission Départementale Chasse Faune Sauvage (CDCFS).
- Participation aux réunions de pilotage des sites Natura 2000.
- Participation aux réunions de concertation sur la Stratégie Régionale de la Biodiversité.
- Participation aux travaux d'élaboration des Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) de plusieurs communautés de communes.

## ■ Le bois dans les bâtiments agricoles



- Promotion du bois sur son utilisation dans les bâtiments agricoles et accompagnement des agriculteurs intéressés par le bois dans la conception de leurs bâtiments.
- Réalisation d'un document sur l'utilisation de bois dans les bâtiments agricoles.
- Mise à disposition d'un inventaire actualisé des fournisseurs de matériaux bois avec description des produits disponibles.
- Diffusion de ces documents auprès des différents prestataires.
- Mise en application dans différents projets de construction.

**Contact :**

Gérard Camdessus - Chambre d'agriculture des Pyrénées-Atlantiques - 06 70 88 46 73

## ■ L'agroforesterie

L'agroforesterie consiste à cultiver en association avec des arbres pour agir positivement sur des facteurs de production aussi déterminants que l'eau, le sol, le climat, la biodiversité... Il s'agit d'améliorer les capacités de production agricole et de diversifier les produits tout en stockant du carbone.

Les services fournis par les arbres (actions anti-érosives, habitats et nourriture pour les auxiliaires de culture, paysages, fertilité des sols et matières organiques, ressources en litières, paillages, bois énergie...) sont perceptibles en quelques années seulement.

Il est possible d'envisager des revenus complémentaires qui peuvent être tirés d'une production de fruits, de fourrage et du

bois. Des études de l'INRA ont montré que l'on produisait plus en associant arbres et cultures ou arbres et élevage, qu'en séparant les deux.

L'agroforesterie peut aussi bien concerner des grandes cultures, des parcours d'élevage de volailles, du maraîchage.

La Chambre d'Agriculture 64 a accompagné 25 agriculteurs en 2021 pour un total de **14 km de haie et 15 km d'alignement d'arbres dans le cadre du programme « Plantons des haies » du plan de relance.**

Ce programme est prolongé en 2022. Il est accessible à tous les agriculteurs du département. L'accompagnement de la Chambre

d'Agriculture sur les aspects techniques (choix des essences, type de haie..) ainsi que le diagnostic projet et la demande de financement auprès de la DDTM est gratuit pour l'agriculteur.

Le financement du projet se fait sur la base d'un forfait au mètre linéaire de haie plantée ou à l'arbre d'alignement planté.

**Pour toute information sur ce programme, contactez la Chambre d'agriculture des Pyrénées-Atlantiques :**

François Delage - 06 70 88 44 91  
Roxane Piu - 06 36 48 68 97

# Édito

Après trois années climatiques difficiles, l'année 2021 aura enfin laissé un peu de répit à nos éleveurs, ceci tout en permettant de sécuriser nos stocks fourragers. Comme souvent après une bonne année d'herbe, nous pouvons espérer, pour 2022, une bonne campagne de vêlage et l'assurance d'un bon potentiel de veaux en devenir. Mais hélas, cette bonne année fourragère n'a pas suffi pour réassurer la rentabilité de nos élevages et assainir la trésorerie de nos fermes. La conjoncture 2021, avec ses prix bas et l'explosion des coûts intermédiaires a une fois de plus occulté, voire anéanti le bon travail et les performances de nos éleveurs. Tout est trop cher sauf notre viande ! Oui mais ! Il est urgent que tous les acteurs de la filière prennent la température en campagne du désarroi des éleveurs. Sans un « plan Marshall new age » de notre bassin d'élevage pyrénéen, la conjoncture 2022 ne fera pas rêver nos jeunes. En ce début d'année permettez-moi d'espérer que chacun mettra toute son énergie au service du collectif pour écrire un lendemain pour nos jeunes éleveurs et nos filières, tout en préservant la singularité de notre élevage fait de diversités et de qualités.

Maryvonne Lagaronne,  
Présidente de la Commission Bovins Viande de la Chambre d'Agriculture

## ■ Conjoncture Bovins viande 2021 : un millésime encourageant, gâché par l'explosion du prix des intrants



### Les 4 faits marquants de l'année 2021

#### • Prix des intrants agricoles : l'année de tous les records !

à plus de 114 points en septembre, l'indice IPAMPA bovin viande (prix des matières premières agricoles, de base 100 en 2015) poursuit sa hausse historique : + 10,3 % sur un an. Les coûts de production s'envolent dans les élevages, avec des hausses inédites depuis janvier 2021 des prix des intrants majeurs : + 6 % en moyenne pour les aliments achetés, + 13 % pour le matériel, + 18 % pour l'énergie... et + 34 % pour les engrais. Un rebond significatif des marchés de la viande est plus que jamais attendu par les éleveurs.

#### • La décapitalisation bovine se poursuit et s'amplifie localement

Malgré des rendements fourragers et culturaux dans une bonne moyenne (avec néanmoins des fenêtres météo réduites au printemps qui ont pu localement altérer la qualité de certains foin), la baisse des 2 cheptels bovins s'accroît, avec un repli marqué en région. Le manque d'offre en viande qui en résulte s'amplifie et concerne désormais tous les marchés à toutes les échelles, aussi bien locale qu'europpéenne.

• Une future PAC 2023-2027 qui interroge : à l'heure où l'État français doit rendre son Projet Stratégique national à l'Europe, de nombreuses questions se posent déjà dans

notre contexte local : modalités d'octroi de la nouvelle aide à l'UGB bovine, renforcement de la conditionnalité, modalités d'accès aux nouveaux « éco-régimes ».

• « **Egalim 2** », loi climat : opportunité ou défi ? : potentiellement porteur d'opportunités pour l'approvisionnement local et l'évolution des prix en partie indexés sur le coût de production, le cadre réglementaire qui s'imposera en 2022 pour quasiment tous les marchés et animaux supposera un sursaut dans l'engagement collectif des acteurs locaux de notre filière.

MONDE : des fondamentaux de marché maintenus malgré le contexte pandémique... (Dossier Économie de l'élevage N° 521\_juin 2021).

Au cours de cette 2<sup>ème</sup> saison de pandémie, les fondamentaux des marchés mondiaux de la viande bovine 2021 restent assez similaires à ceux de 2020, à savoir :

- Une demande dynamique et soutenue, dont le moteur principal se situe désormais sur le continent asiatique (Chine en particulier, plus que jamais le 1<sup>er</sup> importateur mondial). La progression des échanges mondiaux est estimée via une hausse de près de 11 % des exportations en 2021 (pour atteindre 10,8 millions de tec).

- Une production mondiale toujours recentrée sur le continent américain (États-Unis, 1<sup>er</sup> producteur mondial / Mercosur, 1<sup>er</sup> exportateur) et en léger repli. Selon l'USDA, la production mondiale de viande bovine en 2021 atteindrait les 61,2 millions de tonnes. La décapitalisation bovine de plusieurs grands cheptels nationaux en 2020 (UE à 27 et États-Unis : - 1 % / Argentine : - 2 % / Australie : - 6 %, après 3 ans de sécheresse) ou

des choix politiques contradictoires (effondrement de 12 % en 2020 de la production bovine indienne / progression de 11 % des exportations brésiliennes) expliquent au final cette légère baisse de l'offre.

EUROPE : la baisse de la production européenne va continuer en 2021 et 2022

La production européenne de viande bovine a reculé de 0,5 % au premier semestre 2021, selon la Commission Européenne. La baisse globale cache de fortes disparités selon les états membres : - 7 % en Irlande, - 1,5 % en Allemagne, + 6,3 % en Espagne. Sur l'ensemble de l'année 2021, Bruxelles estime que la production reculera de 0,5 %, en raison de deux éléments incitant les éleveurs à vendre : la hausse des coûts de production et les prix élevés. En 2022, en revanche, le rythme de baisse devrait s'accroître : - 0,9 %.

5<sup>ème</sup> cheptel bovin mondial, loin désormais derrière Inde, Brésil, Chine (en progression) et États-Unis, l'Europe ne participe plus que marginalement aux échanges mondiaux de viande bovine. Les échanges ont fortement diminué sur le 1<sup>er</sup> semestre 2021 : baisse de 6 % des exportations (en lien avec la chute des envois au Royaume-Uni post Brexit) et de 11 % des importations (liée à la fermeture de la RHF). Les flux se sont bien rétablis au second semestre, à tel point que les prévisions annuelles tablent sur 2 % de hausse des envois (limités à quelques marchés haut de gamme asiatiques en raison des prix européens élevés) et 5 % des importations...

FRANCE : hausses concomitantes des charges et des prix des bovins, dans un contexte de réduction d'offre.



## Baisse de la production (statistiques BDNI au 1<sup>er</sup> octobre 2021) :

Les 2 cheptels accusent une nouvelle baisse au 1<sup>er</sup> octobre, plus accentuée pour le cheptel allaitant :

- 95 000 vaches allaitantes (soit - 2,5 %/2020),  
- 60 000 vaches laitières (soit - 1,8 %/2020).

De façon quasi proportionnelle, les abattements en volumes (cumuls annuels au 1<sup>er</sup> octobre 2021) de bovins de boucherie marquent également une baisse : - 4 % pour les réformes laitières, - 4 % pour les jeunes bovins laitiers, - 0,2 % pour les veaux gras. Conséquence d'une décapitalisation allaitante plus marquée, les abattements de vaches de type viande se maintiennent en 2020, alors que ceux des jeunes bovins viande (portés par cours en hausse) progressent de 2 %. La résultante globale se caractérise par une légère contraction d'offre en viande bovine française.

## Consommation : un bon maintien... et les habitudes d'achats prises lors des confinements persistent !

Plus favorables encore qu'en 2020, les tendances de la consommation française de viande bovine mesurée par bilan affichent un excellent maintien sur les 3 trimestres 2021 : 1 120 000 tec, soit - 0,3 % « seulement » sur les 9 premiers mois/2020 (et - 3 %/2019). Les ventes au détail sont restées dynamiques, bien qu'inférieures à celles du 2<sup>ème</sup> confinement. Le rebond repose sur la reprise d'activité de la restauration, avec des chiffres d'affaires en forte hausse dans toutes ses formes : restauration rapide (+ 14 %/2020 et + 11 %/2019), traditionnelle (+ 25 %/2020 et =/2019). Seule la restauration collective sous contrat, affectée par un niveau de télétravail toujours plus élevé qu'en 2019, n'a pas retrouvé le niveau d'avant Covid (évolution du chiffre d'affaires : + 25 %/2020 mais - 21 %/2019).

La part de viande française dans la consommation n'a quasiment pas régressé, malgré la levée du confinement, restant à 78 % en septembre 2021 (estimation GEB \_ Institut de l'Élevage).

Si les ventes de viandes hachées se sont repliées, elles restent très importantes en 2021, intermédiaires entre 2019 et 2020.

Enfin, un phénomène nouveau en France, mais observé depuis près d'une décennie dans des pays anglo-saxons (États-Unis), s'est amplifié en 2021 : les ventes de repas en livraison, qui sont passés de 6 % à 14 % des dépenses en restauration commerciale entre 2019 et septembre 2021. Mouvement

de fond ou mode nouvelle stimulée par le contexte pandémique ? Les statistiques des prochains mois nous éclaireront...

## Hausse marquée des cours nationaux de bovins finis :

Conséquence du déséquilibre croissant entre offre et demande, les cotations nationales progressent sensiblement en 2021, en particulier au 3<sup>ème</sup> trimestre (fin octobre, semaine 44) :

- Vache U : 4,90 €/kg carcasse, soit + 8 %/2020 et + 10 %/2019
- Vache laitière O : 3,59 €/kg carcasse, soit + 15 %/2020 et + 19 %/2019
- Jeune Bovin U : 4,39 €/kg carcasse, soit + 16 %/2020 et + 11 %/2019

## Bilan d'approvisionnement : reprise partielle des échanges après les confinements

Sans égaler les volumes de l'avant Covid, les échanges progressent de façon sensible en 2021 :

- Importations : + 10 %/2020 et - 10 %/2019
- Exportations : + 10 %/2020 et + 5 %/2019

## Nouvelle-Aquitaine et Pyrénées-Atlantiques

PRODUCTION : statistiques d'évolution des effectifs de vaches (sources : observatoire mensuel INTERBEV Nouvelle-Aquitaine / GEB - Institut de l'Élevage) : une décapitalisation locale légèrement plus marquée en troupeau allaitant, mais sensiblement plus pour le cheptel laitier...

Conséquence directe de la décapitalisation bovine (et de difficultés ponctuelles de productivité liées au manque de stocks fourragers de l'hiver dernier), la tendance des vêlages repart à la baisse en 2021, aussi bien au niveau régional (- 11 % en cumul depuis août, partagée sur les 2 cheptels) que départemental (- 6 %, surtout liée à la décapitalisation laitière).

Le tableau ci-après précise les effectifs et évolutions de la production régionale et départementale, évaluée sur les notifications de ventes des principales catégories (source : observatoire mensuel de Nouvelle-Aquitaine - Chambres d'Agriculture - Interbev).

Après une année 2020 marquée par une forte baisse, les ventes d'animaux ont été plus dynamiques en 2021, avec une tendance haussière affirmée en Pyrénées-Atlantiques. La conjoncture 2021, fortement marquée par le renchérissement du coût de l'engraissement, de l'attractivité du prix de vente du maïs et d'une bonne fluidité sur le marché du vif oriente fortement les ventes : forte réduction pour les jeunes bovins et les veaux gras au profit des ventes de « babynettes » (+ 20 %) et de brouards dont la hausse (de plus de 15 %/2020 sur les huit 1<sup>ers</sup> mois) rattrape tout juste cependant la chute observée l'année dernière. L'observatoire régional ne comptabilisant que les ventes de brouards de plus de 6 mois, cette hausse est aussi liée à l'alourdissement commercial constaté en 2021.

Source : observatoire au 01/09/2021 (évolution par rapport à 2020)	Femelles de race à viande	Femelles de races laitières
France	- 2,5 %	- 1,8 %
Nouvelle-Aquitaine	- 3,0 %	- 6,0 %
<b>Pyrénées-Atlantiques</b>	<b>- 3,3 %</b>	<b>- 7,6 %</b>



Effectifs de vente en cumul sur 8 mois 2021 (en têtes) (% d'évolution/2020)	Production d'animaux finis (cause sortie B)				Production d'animaux sortis pour l'élevage (causes sorties E)		
	Veaux (- de 8 mois)	JB mâles (12-24 mois)	Vaches boucherie (+ 36 mois)	Toutes catégories	Broutards mâles (6-11 mois)*	Broutards femelles (6-11 mois)*	Total sorties E
Nouvelle-Aquitaine	160 188 (+ 0,3 %)	64 043 (- 0,1 %)	122 706 (- 3,5 %)	382 640 (- 0,5 %)	120 422 (+ 6 %)	58 622 (+ 6 %)	221 133 (+ 4 %)
<b>Pyrénées-Atlantiques</b>	<b>35 813</b> <b>(- 10 %)</b>	<b>3102</b> <b>(- 14 %)</b>	<b>11 102</b> <b>(+ 1,3 %)</b>	<b>48 603</b> <b>(+ 0,6 %)</b>	<b>12 244</b> <b>(+ 18 %)</b>	<b>6865</b> <b>(+ 10 %)</b>	<b>20 738</b> <b>(+ 15 %)</b>

\* : méthodologie régionale excluant les « jeunes » broutards de moins de 6 mois de l'analyse, entraînant une très large sous-estimation des effectifs de ventes en bassin blond

**Marchés départementaux 2021** : moyenne des prix nets relevés auprès des 3 organisations de producteurs locales sur les 4 derniers trimestres (4ème trimestre 2020, 1er, 2ème et 3ème trimestres 2021) ;

Catégorie	Prix 2021	évol°/2020	Analyse
Broutard blond	983 €	- 1,7 %	Demande dynamique des engraisseurs italiens et offre française ralentie expliquent une bonne tenue des cours. A noter : la nette <b>augmentation des poids de vente des broutards</b>
Broutarde blonde	772 € + 1,04%		
Vache blonde non labellisable (+ 9 ans)	4,07 €/kgc	+ 3,0 %	Offre limitée et reprise de consommation après le confinement expliquent la <b>hausse des cours de tous les animaux de boucherie</b> . Localement, les opérateurs mentionnent une demande importante et constante sur la période... mais s'inquiètent de disponibilités locales limitées.
Vache blonde labellisable (- 9 ans)	4,98 €/kgc	+ 2,5 %	
Réforme maigre (race à viande)	1 328 €/tête	+ 7,1 %	
Réforme laitière	2,71 €/kgc	+ 11,9 %	Reprise du marché RHD en 2021 : forte demande.
Jeune bovin blond	4,06 €/kgc	- 0,6 %	Les prix locaux n'amorcent une reprise qu'en fin de période, plus tardivement que les cours nationaux et européens. Année difficile pour l'engraissement.
Veau sous la mère blond	7,10 €/kgc	+ 0,1 %	Consommation dynamique, favorisée par une météo froide. Offre locale en diminution marquée.
Veau de boucherie (cotation veau rosé O sem.44 FAM)	6,23 €/kgc	+ 9 %	Envolée des cours en fin de période, grâce à une maîtrise de l'offre par les intégrateurs.



# Édito

L'année 2021 a surtout amené des mauvaises nouvelles pour notre filière du sud-ouest. Tout d'abord les aliments, notamment protéiques, ont connu une très forte augmentation mettant les trésoreries de nos exploitations à rude épreuve. Ceci c'est propagé sur tous nos moyens de production .....sauf le prix du lait qui a augmenté mais pas proportionnellement. Du coup de nombreux éleveurs ont été tentés de vendre les productions végétales comme le maïs au lieu de faire du stock ! Heureusement que les rendements ont été au rendez-vous.

En parallèle, le nombre d'éleveurs et les volumes produits continuent de baisser au niveau du département. Pire, un industriel, sous excuse de décision stratégique, réoriente son usine vers du végétal laissant plus de 180 éleveurs sans collecteurs en fin 2022 et assomme une filière toute entière. Or il faudra toujours du lait pour faire du fromage, yaourt, beurre... Peut-être que trop de personnes ont oublié que le lait est une valeur ajoutée de la production végétale locale, favorisant une grande diversité dans nos campagnes et que la filière laitière entraîne une richesse économique pour tout un territoire ! Une chose est sûre, les éleveurs restants sont une richesse à conserver et à accompagner pour continuer à répondre aux défis de la filière et pourquoi pas, utiliser cette période pour innover vers une commercialisation différente...

Iban Pebet,

Président de la commission Bovins Lait de la Chambre d'Agriculture

## Contexte mondial

Après une période de hausse sur le début de l'année 2021 puis une stabilisation sur le printemps, le cours des produits industriels repart en hausse depuis septembre 2021 (+ 8 % pour le beurre 4400 €/t et + 13 % pour la poudre écrémée qui se situe à 2800 €/t). Ces hausses des cours sont à mettre en lien avec un moindre dynamisme depuis l'automne 2021 de la collecte laitière dans les bassins mondiaux.

Effectivement, après des mois de hausse soutenue, un ralentissement de la production est constaté en Nouvelle-Zélande et aux USA depuis l'été 2021. La production mondiale a progressé de + 1,6 % sur les 8 premiers mois de 2021, tirée par les États-Unis (+ 2,6 %), la Nouvelle Zélande (+ 4,8 %) et l'Argentine (+ 4,4 %).

## Contexte Européen et National

La production européenne est elle en légère augmentation (+ 0,5 %) mais elle est à deux vitesses: baisse de production des 3 plus gros producteurs (Allemagne, France, Pays-Bas) compensée par une augmentation sensible en Irlande et en Italie). En France, un recul de la production laitière sur les 9 premiers mois (- 1,9 %) est enregistré en France. Au 1<sup>er</sup> janvier 2021, le cheptel national de vaches laitières s'établissait à 3,57 millions de têtes. Les prévisions prévoient un repli d'environ 2 % des effectifs sur 2021.

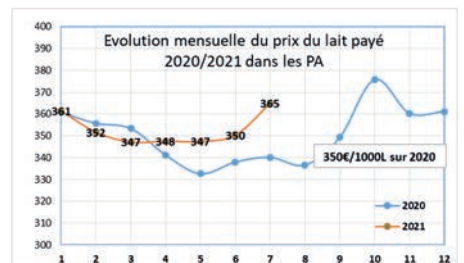
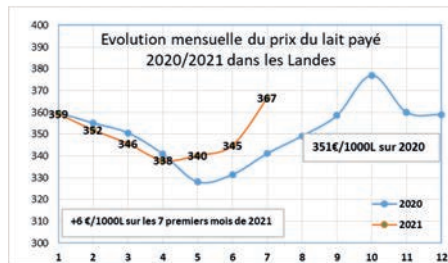
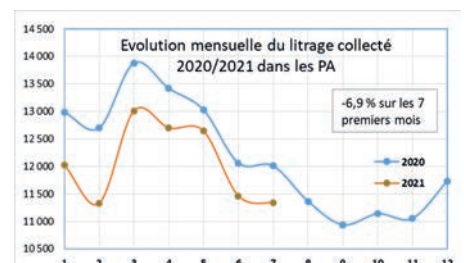
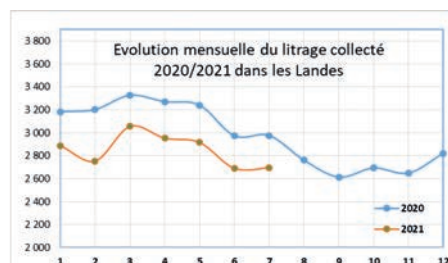
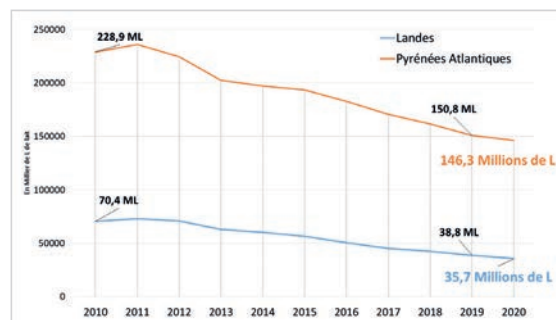
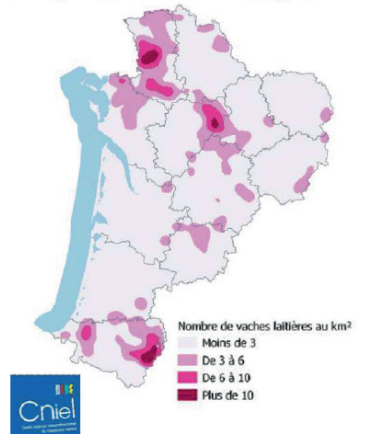
Après une baisse de - 7 €/1 000 L entre 2019 et 2020 (329 €/1 000 L), le prix du lait sur 2021 sera en augmentation sur 2021 de l'ordre de + 15 à 20 €/1 000 L. Sur les 7 premiers mois de l'année 2021, une augmentation de + 6 €/1 000 L (+ 3,5 %) de prix payé a été relevé soit 351 €/1 000 L (moyenne de janvier à juillet 2021). Mais les perspectives sur la fin d'année 2021 sont encourageantes, avec un prix qui devrait se situer

entre + 20 et + 30 €/1000 L qu'à la même période en 2020. Cette hausse est à nuancer par l'augmentation marquée des charges. En effet, l'indice Ipampa a augmenté de + 9 % avec deux postes particulièrement à la hausse : énergie et aliments achetés.

## Contexte Départemental

Une baisse de - 6,9 % de lait collecté est enregistrée dans les Pyrénées-Atlantiques (146,3 millions de litres collectés en 2020 soit environ 0,7 % de la production nationale). En nombre de producteurs, les Pyrénées-Atlantiques est le 1<sup>er</sup> département de Nouvelle-Aquitaine avec 425 livreurs enregistrés au 1<sup>er</sup> août 2021 (contre 450 en 2020), mais le 2<sup>nd</sup> en termes de Lait livré derrière les Deux Sèvres. Plus largement en Nouvelle-Aquitaine (1 milliard de litres en 2020 soit 5 % de la collecte nationale), une diminution de 4,6 % est notée sur les 7 premiers mois de 2021.

Deux bassins se distinguent sur les franges nord et sud de la région



# Édito

Si la filière ovins lait bénéficie depuis plusieurs années d'une dynamique certaine portée par le marché des produits au lait de brebis, nous nous devons de sécuriser et consolider ce développement, en défendant les spécificités de notre filière territoriale. Outre le renouvellement des générations et l'adaptation aux nouveaux enjeux sociétaux, le revenu des éleveurs compte parmi nos principales préoccupations, notamment vis-à-vis de l'explosion du prix des matières premières.

**Patrick Etchégaray,**

*Président de la commission Ovine et Caprine de la Chambre d'Agriculture*

## ■ Les faits marquants de l'année ovine

Si la collecte et la transformation du lait de brebis poursuivent leur dynamique en 2021, le marché de l'agneau de lait se trouve lui en profonde difficulté, confirmant malheureusement les tendances observées les années précédentes et en particulier en 2020 avec la crise sanitaire.

Au-delà des marchés, les éleveurs ont pu profiter d'un hiver 2020 et d'un printemps

2021 relativement cléments, permettant une bonne valorisation du pâturage. Les stocks fourragers réalisés à l'été 2021, à la faveur d'un été humide, sont très corrects en quantité, mais la qualité n'est pas toujours au rendez-vous faute d'ensoleillement suffisant. La période automnale s'est révélée également fort propice au pâturage, bénéficiant cette année d'un répit bienvenu sur

le front des attaques de cirphis. La flambée des coûts des matières premières vient cependant considérablement assombrir ce début de campagne 2021-2022 pour les éleveurs.

### La filière ovins lait



La filière ovins lait des Pyrénées-Atlantiques compte en 2021 environ 1 700 producteurs pour 500 000 brebis, en très grande majorité de races locales (Manech tête rousse, Basco-Béarnaise, Manech tête noire).

#### A) Un marché de l'agneau de lait qui touche le fond ?

Les 4 organisations de producteurs (CAOSO, LUR BERRI, AXURIA et AOBB) ont collecté, en 2021, 227 384 agneaux de lait. Le prix au kg vif dégringole pour la première fois en dessous de la barre des 3 €/kg vif, pour atteindre 2,80 €/kg vif de moyenne. Alors même qu'en 2020, le marché était en grande difficulté compte tenu de la covid-19, la tendance baissière s'est donc poursuivie avec une nouvelle chute du prix de -12,3 %.

Les causes sont identiques à celles identifiées en 2020 : baisse de la consommation espagnole, difficultés de certains gros opérateurs commerciaux ibériques, concurren-

ce d'agneaux de lait locaux et importés en carcasses de pays tiers (Grèce ? Italie). Si le marché espagnol demeure à ce jour le débouché largement majoritaire, ces tendances observées depuis plusieurs années et accentuées cette année 2021 témoignent bien de l'intérêt majeur de reconquérir le marché français pour réduire notre dépendance au marché espagnol. Il ne faut pas oublier que le produit agneau représente tout de même 15 % du produit brut total de l'atelier.

L'IGP-LR Agneau de Lait des Pyrénées est le seul SIQO sur ce type de produit sur le marché français. Il fédère 689 éleveurs en 2020 et génère 17 176 agneaux labellisés sur 136 289 agneaux labellisables en 2020, soit 12 %. Bien que cela soit peu significatif en valeur absolue, le marché français envoie quelques signaux positifs et enregistre une progression des ventes de 60 % ces dernières années, depuis l'obtention de l'IGP en 2012. Ce produit encore méconnu

au niveau national et même au niveau local mérite d'être découvert, son cahier des charges est en adéquation avec les attentes du consommateur, il a tous les atouts pour reconquérir le marché français. Source : AREOVLA, 2020.

Ainsi, la reconduite du système de drive de caissettes d'agneaux de lait par l'IGP-LR Agneau de lait des Pyrénées a permis de commercialiser 3 500 agneaux de lait entre fin novembre 2020 à mai 2021. Un programme d'animation a également été initié collectivement, avec des interventions des acteurs de la filière dans les établissements d'enseignement agricole et de métiers de bouche. Ces actions permettent de faire connaître ce produit d'exception aux futurs acteurs des filières et aux consommateurs, au niveau local, régional, et au-delà.

#### B) La production laitière et fromagère réenclenche sa dynamique

La collecte nationale de lait de brebis poursuit sa tendance haussière dans toutes les régions, avec une hausse globale moyenne de + 3 % par rapport à 2020 (cumul à août 2021, données FBL d'après FAM).

En Pyrénées-Atlantiques, après une quasi stabilisation en 2020 due en partie aux inquiétudes des entreprises relatives à la covid-19, la collecte repart à la hausse, avec

une augmentation de + 3,6 % des volumes collectés par rapport à 2020. La collecte atteint ainsi plus de 67 millions de litres en 2021 (donnée provisoire à fin août 2021, Interprofession Lait de Brebis des Pyrénées-Atlantiques).

La baisse du nombre de points de collecte se poursuit. En 2021 on dénombre 1 268 éleveurs livreurs contre 1 300 en 2020. La tendance d'une baisse de nombre de producteurs, autour de 3 %/an, se poursuit donc, sans que la courbe ne s'infléchisse. Parallèlement, la collecte moyenne d'un élevage passe de 51 134 litres en 2020 à 53 432 litres en 2021 soit une augmentation de + 4,5 % (cumul provisoire à fin août 2021, données Interprofession Lait de Brebis des Pyrénées-Atlantiques).

Après une campagne 2020 en repli sur les fabrications fromagères, on assiste à une croissance notable sur 2021. Les volumes transformés sont en hausse de + 4,3 % et atteignent plus de 86 millions de litres. On rejoint ainsi le niveau des fabrications ob-

servé en 2019, sans atteindre le niveau historique des 89 millions de litres transformés en 2018. Ainsi, 22 % du lait transformé sur le territoire ne provient pas du bassin de production des Pyrénées-Atlantiques (données Interprofession Lait de Brebis des Pyrénées-Atlantiques).

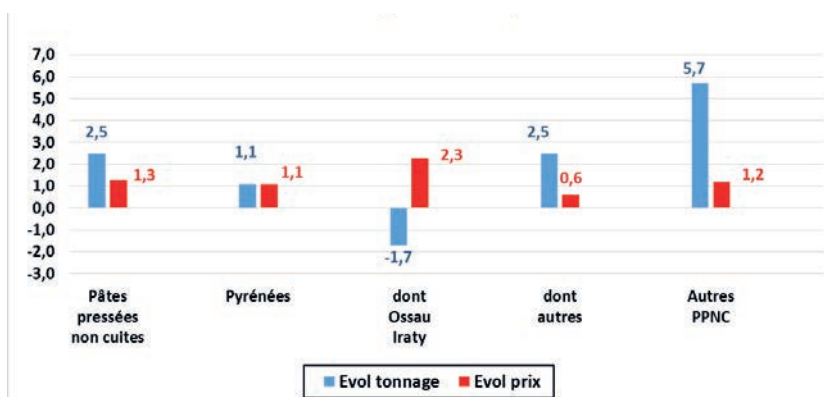
Les données de fabrication d'Ossau-Iraty sont annoncées à la hausse à fin juin 2021, avec 5 024 T, soit une augmentation de + 4 % par rapport à la campagne précédente. Notons qu'en 2020, 75 % du lait collecté sur le bassin était sous SIQO AOP Ossau-Iraty et que 58 % de ce lait était effectivement transformé en

AOP Ossau-Iraty (données AOP Ossau-Iraty), une dynamique positive depuis quelques années. Un prix de base stable, associé à une légère augmentation de la MSU de + 0,8 %, devrait se traduire par une légère augmentation du prix moyen du lait livré.

Concernant la production fermière, on compte aujourd'hui environ 280 producteurs fromagers, ainsi que 112 producteurs à la fois fromagers et livreurs. Les volumes transformés par ces producteurs sont difficiles à indiquer précisément, mais sont estimés autour de 10 millions de litres (données Interprofession Lait de Brebis des Pyrénées-Atlantiques).



## Évolution des achats des ménages PPNC Pur Brebis en cumul mobile à fin août 2021



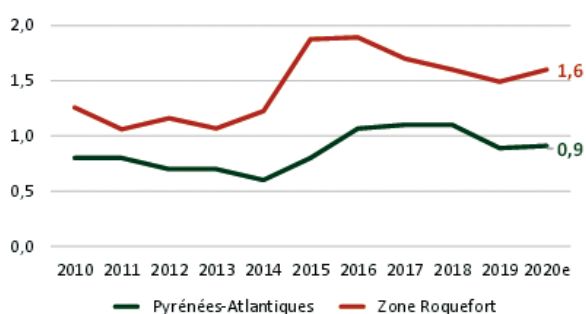
Sources : Interprofession d'après Kantar, 2021

Les données KantarWorldPanel montrent une bonne dynamique des fromages pur brebis à pâte pressée non cuite, constituant l'essentiel des fabrications sur le département, avec des progressions positives à la fois en tonnage (excepté pour l'Ossau-Iraty) et sur les prix. Les tonnages augmentent de + 2,5 % alors que les prix ont progressé de +1,3 % par rapport à 2020 (données Interprofession d'après Kantar à fin août 2021).

La dynamique de consommation des produits ultra-frais semble en léger repli en 2021 avec une diminution de - 1,9 % au niveau des achats des ménages (données Interprofession d'après Kantar à fin août 2021).

## Évolution des revenus des éleveurs ovins lait

### Evolution de la rémunération permise [SMIC/UMO] INOSYS Réseaux d'élevage, échantillon non constant



Les revenus disponibles sont en légère hausse en 2019, avec près de 20 000 €/UMO, et une hausse de + 5 % par rapport à 2018 (données Interprofession). Plusieurs facteurs peuvent être avancés : hausse de la production, récentes évolutions de la PAC, relative stabilité des prix, maîtrise des charges. Les revenus estimés en 2020 restent dans cette dynamique positive (données Inosys Réseaux d'élevage). Par contre, les revenus estimés en 2021 vont être fortement impactés par la hausse des coûts de production due à la hausse des prix des matières premières. En effet, l'indice IPAMPA explose depuis fin 2020 et atteint aujourd'hui son niveau le plus haut jamais enregistré.

Sources : INOSYS Réseaux d'élevage

## La filière des agneaux lourds de race à viande

Les Pyrénées-Atlantiques comptent environ 45 000 brebis allaitantes et se caractérisent par une forte diversité de races: Berrichon, Mouton Charollais, Tarasconnais, Suffolk et des races laitières non traites. On compte en 2021, 174 éleveurs de plus de 100 brebis viande.

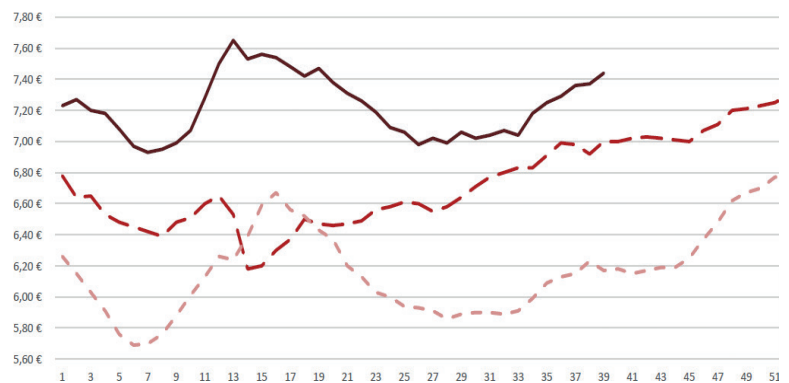
Alors qu'en 2020, le prix moyen pondéré des agneaux était déjà historiquement élevé, avec près de 7,00 €/kg, il est en 2021 de 7,44 €/kg (Source: Interbev d'après FranceAgriMer)

En 10 ans, le prix des agneaux n'a jamais été aussi élevé. On note une forte hausse du prix au printemps, mais un prix élevé se maintient depuis par rapport aux années précédentes. Ce cours de l'agneau inhabituellement haut s'explique par les désorganisations du marché mondial de la viande ovine, suite au Brexit, aux sécheresses répétées en Australie ou encore à la réorientation de l'export néo-zélandais vers la Chine.

Trois des quatre organisations de producteurs collectant des agneaux de lait achètent également des agneaux lourds de races à viande. Elles ont ainsi collecté 9546 agneaux en 2020-2021 à un poids moyen de 19,36 kg carcasse et à un prix moyen de 6,33 €/kg carcasse, d'un niveau très inférieur à la moyenne nationale.

### Prix moyen pondéré entrée abattoir (hebdo) - Sem 39

PMP des agneaux de boucherie (€/Kg)



	Sem. 39
2021	7,44 €
2020	7,00 €
<b>Var. /2020 :</b>	<b>0,44 €</b>
Var. /sem. 38 :	0,07 €

Source : Interbev, d'après FranceAgriMer

— 2021  
- - - 2020  
... 2019

## Perspectives de la filière ovine des Pyrénées-Atlantiques

### Un repositionnement commercial des agneaux de lait

La commission ovine de la Chambre d'Agriculture des Pyrénées-Atlantiques et l'AREO-VLA poursuivent leurs travaux sur le repositionnement de la filière agneau de lait au travers de la reconduite et de la professionnalisation du drive, mais aussi des animations dans les établissements d'enseignement.

### Main d'œuvre et renouvellement des générations

Bien que très pourvoyeuse d'installations de jeunes agriculteurs, la filière ovine est et sera confrontée à la problématique du renouvellement des générations et aux problématiques de main d'œuvre. La commission ovine reconduira avec ses partenaires régionaux la session d'accueil de candidats à l'installation au prochain salon Aquitania. Dans le contexte sanitaire de ce printemps, cette session d'accueil de candidats à l'installation n'a pas pu se tenir en présentiel et a été remplacée par des séances de vidéos avec des témoignages de jeunes installés.

### Recherche de nouveaux débouchés pour la laine

Depuis 2017, la grande majorité de la laine des exploitations ovines laitières de races locales des Pyrénées-Atlantiques n'est plus collectée. La Chambre d'Agriculture et les acteurs concernés, en lien étroit avec la Chambre de Commerce et d'Industrie du Pays Basque et des partenaires basques espagnols, étudient plusieurs pistes de valorisations nouvelles de ce coproduit. Le compostage ou les granulés fertilisants sont expérimentés en 2021.

### De nouveaux enjeux: bien-être animal, impact carbone

La filière ovins lait se retrouve aujourd'hui, comme toutes les filières d'élevage, face à de nouvelles attentes sociétales. Ainsi, elle a poursuivi en 2021 ses travaux sur la mise en place d'une grille d'évaluation du bien-être animal. Les travaux d'évaluation de l'impact carbone et plus généralement de la durabilité des élevages ovins lait sont également entrés en phase opérationnelle en 2021.



# Édito

La filière caprine poursuit son développement sur le département des Pyrénées-Atlantiques. La Chambre d'Agriculture accompagne les éleveurs dans la phase d'installation et sur le suivi technique de l'atelier. Des accompagnements allant de la pesée du lait aux conseils technico-économiques sont proposés aux éleveurs. La Chambre d'Agriculture reste vigilante sur l'installation dans la durée de la récente collecte de lait de chèvres ainsi que sur la rentabilité technico-économique des élevages.

**Patrick Etchégaray,**  
Président de la commission Ovine et Caprine de la Chambre d'Agriculture

## ■ La filière caprine poursuit son développement

### Au niveau national

La production de lait de chèvre reste stable depuis 2013. 93 % de cette production est essentiellement livrée à l'industrie. La production fermière augmente depuis 2010 mais reste minoritaire à l'échelle nationale.

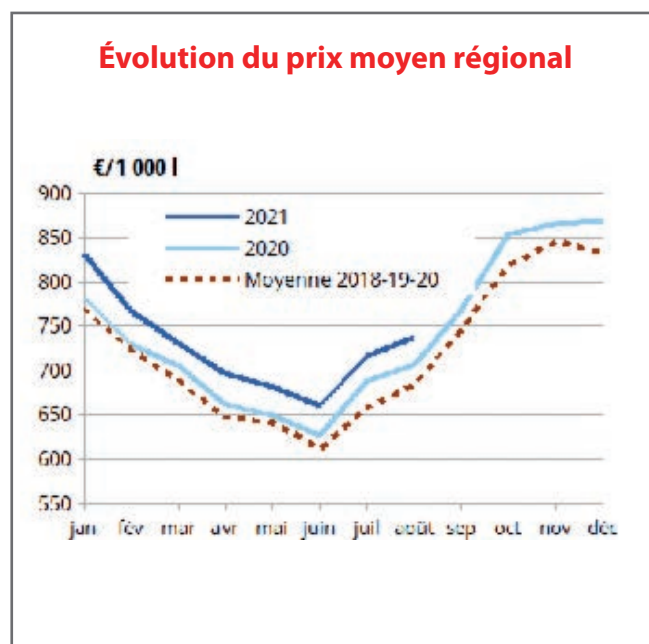
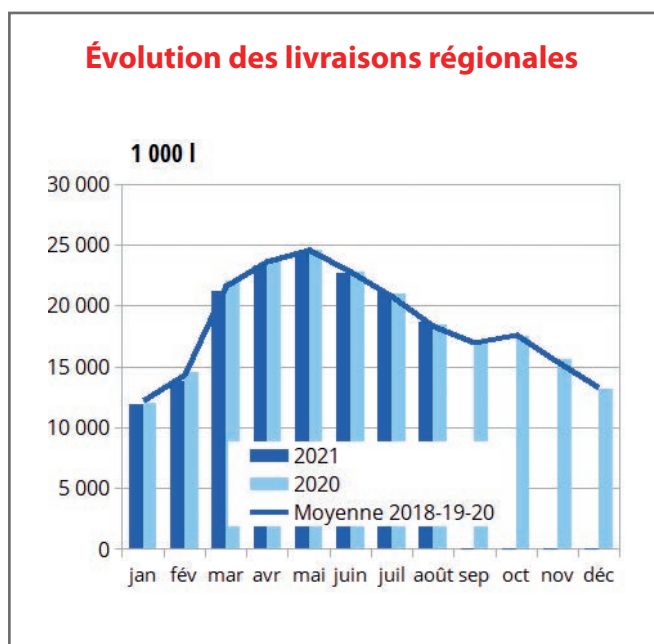
### Au niveau de la Nouvelle-Aquitaine

Les livraisons baissent légèrement en 2021 par rapport à 2020 - 1,5 % en glissement annuel d'août 2020 à août 2021. Les fabrications de buchettes ont été moins toniques. Le prix du lait de chèvre de Nouvelle-Aquitaine est en hausse de 5 % sur les huit premiers mois de 2021 par rapport à l'année précédente. Cette hausse est saisonnière, comme les années précédentes. Quand, en 2013, le département des Pyrénées-Atlantiques enregistrait 82 élevages caprins de plus de 20 chèvres pour 6154

chèvres, il en compte aujourd'hui 101 pour 11 527 chèvres (Source: Aide Caprine 2021, DDTM).

En 2021, on compte parmi ces éleveurs, près de 30 éleveurs de caprins allaitants et 87 éleveurs caprins laitiers (dont 77 % en transformation fromagère fermière) avec environ 11 150 chèvres laitières.

Ces dernières années, de nombreuses installations ou des évolutions de systèmes avec création d'un atelier caprin laitier ont eu lieu sur l'ensemble du territoire départemental. Une collecte laitière a été mise en place en 2017 sur les coteaux du Pays Basque et concerne à ce jour une vingtaine de producteurs. 3 entreprises de transformation assurent cette collecte.



# Édito

L'année 2021 se termine avec des cours bien en dessous des prix de revient, ce qui entraîne une crise importante au niveau de l'élevage. Cette crise est liée à un effet ciseau avec la baisse des cours et la forte augmentation des matières premières.

Même si au niveau régional la production se maintient en 2021, cette crise risque d'engendrer des arrêts de production en 2022. En 2022, le maillon de l'élevage va devoir également intégrer :

- l'arrêt de la castration à vif des porcelets. La castration étant indispensable pour le maintien de la qualité (qualité et quantité des gras, élimination du risque d'odeur, etc.) de nos productions sous SIQO (IGP Jambon de Bayonne, IGP porc du Sud-Ouest, AOP Kintoa, Labels Rouges, etc.), le respect des nouveaux protocoles va engendrer des surcoûts au niveau de la production.
- la mise en place de la loi Egalim 2 : mise en place de contrat en lien avec des indicateurs de coûts de production.

Concernant l'aval, après une baisse en 2020, le nombre de jambons mis au sel par la filière Jambon de Bayonne IGP est en augmentation en 2021. La filière poursuit ses travaux concernant la mise en place d'une démarche RSE collective (Responsabilité Sociétale des Entreprises) visant la réassurance du consommateur en ce qui concerne les attentes sociétales (environnement, bien-être animal, etc.) tout en assurant le revenu des acteurs.

**Pierre Moureu,**

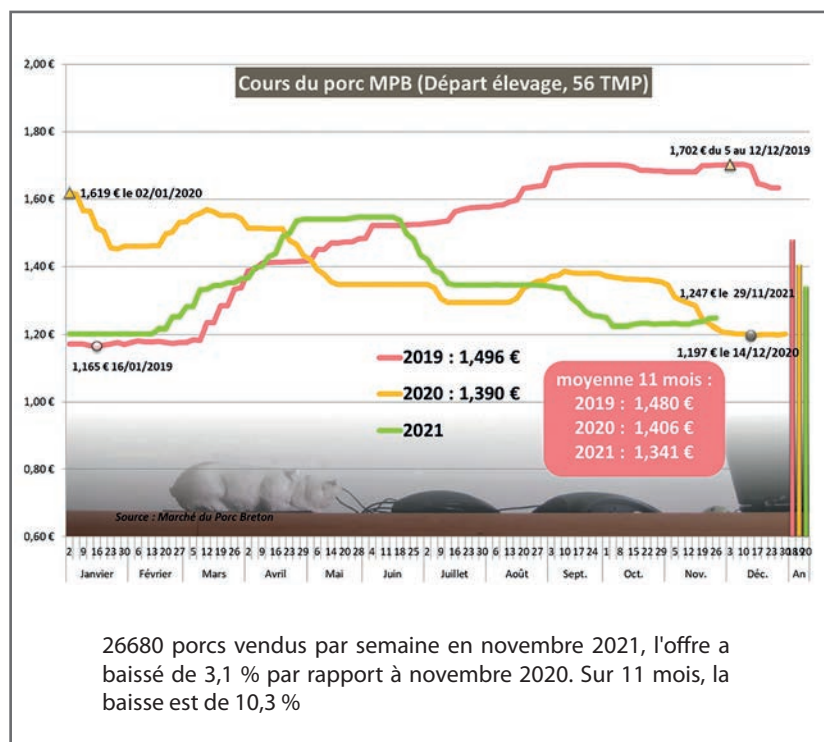
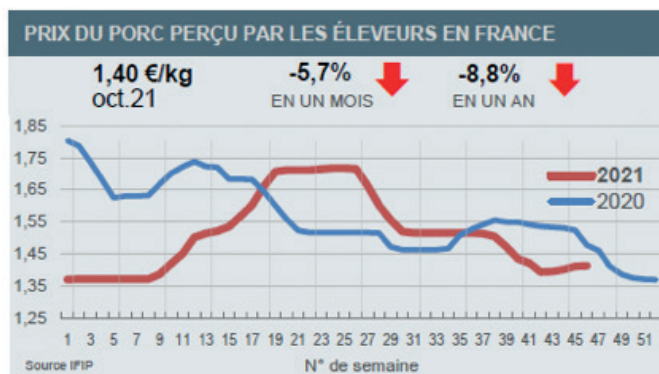
*Président du Comité d'Orientation Économie et Développement de la Chambre d'Agriculture*

## ■ Évolution des cours

### Cours du porc

Les épidémies de Covid-19 et de FPA en Europe et en Allemagne en particulier entraînent de lourdes conséquences sur les prix du porc. Le prix a subi également les conséquences de la réduction importante des exportations de viande porcine vers la Chine.

Le prix moyen 2021 s'élève à 1,332 euro, en baisse de 5,8 centimes (- 4,2 %), niveau de prix totalement insuffisant compte tenu des coûts de production qui n'ont cessé d'augmenter depuis le début de l'année.



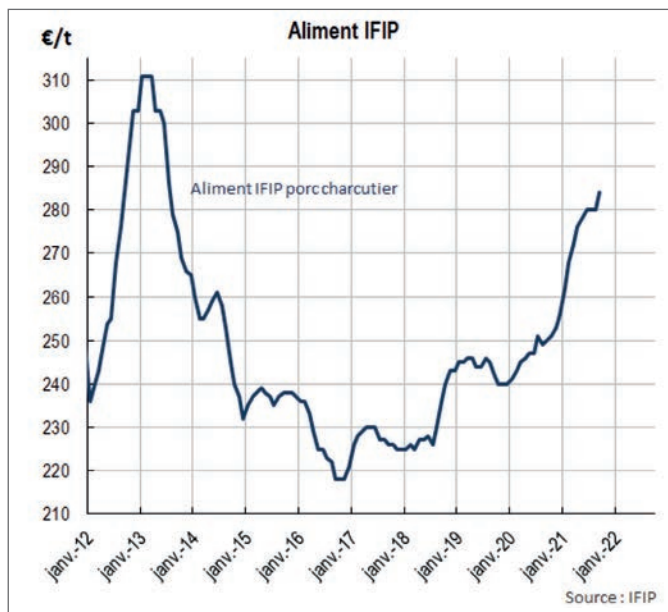
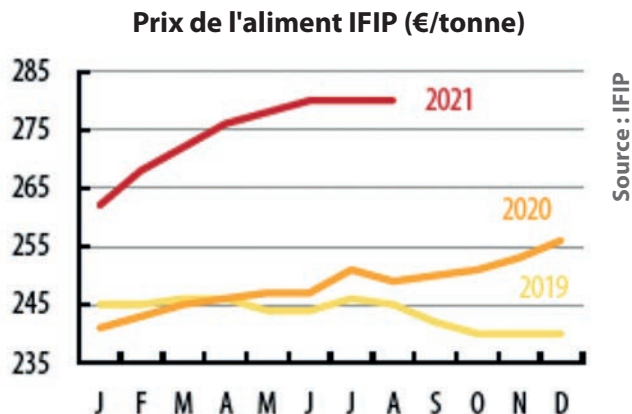
26680 porcs vendus par semaine en novembre 2021, l'offre a baissé de 3,1 % par rapport à novembre 2020. Sur 11 mois, la baisse est de 10,3 %





## Aliment

Augmentation du coût de l'aliment « IFIP » : + 12,4 % d'août 2020 à août 2021 qui s'accroît en fin d'année 2021.



**IPR NOUVELLE AQUITAINE**

### Conjoncture 2021 de l'élevage des marges réduites jusqu'au déficit

Effet ciseau avec un cours en baisse en un prix de revient en forte hausse lié au prix de l'aliment

**L'Aliment IFIP (en €/T)**

Année	Prix (€/T)
2017	229
2018	236
2019	247
2020	248
2021 (Fin septembre)	275

**Le Cadran**

Année	Prix (€/kg)
2018	1,20
2019	1,50
2020	1,39
2021 (Fin Octobre)	1,23

Aujourd'hui 1.23 €/kg

**Evolution du coût de revient et du prix perçu**

## ■ Production et Abattage en Nouvelle Aquitaine



Avec une production autour de 1 500 000 porcs charcutiers (3<sup>ème</sup> région française) et des abattages autour des 2 200 000 porcs charcutiers, les prévisions de production semblent être stables en 2021.

Les démarches qualité et les actions mises en place par la filière et l'interprofession depuis plus de 30 ans permettent de maintenir le potentiel de production :

- des démarches qualité sous SIQO : IGP Jambon de Bayonne, IGP Porc du Sud-Ouest, Labels Rouges, AOP Kintoa pour la filière porc basque, etc.

- des outils financiers avec la participation du Conseil Régional : FRISIPP, fond de caution.

Le renouvellement générationnel constitue toutefois un enjeu important pour la filière au cours des prochaines années. Cependant, la crise actuelle risque entraîner des baisses de production début 2022.

Des évolutions vont également arriver pour la production en 2022 avec :

- **L'arrêt de la castration des porcelets à vif.** Suite aux annonces ministérielles d'interdiction de castration à vif des porcelets au 1<sup>er</sup> janvier 2022, un travail a été mené collectivement au niveau des 4 interprofessions du grand sud (IPR Nouvelle-Aquitaine, Interporc Rhône-Alpes, Ipal et Midiporc), en partenariat avec l'École Nationale Vétérinaire de Toulouse afin de trouver des solutions

pour pouvoir poursuivre la castration dans le respect de la réglementation.

En effet, **la castration est obligatoire dans les cahiers des charges de nos filières sous SIQO** : Jambon de Bayonne IGP, Porc noir de Bigorre AOP, Porc basque Kintoa AOP, Porc du Sud-Ouest IGP et l'ensemble des Label Rouge.

Si l'utilisation de viandes issues de mâles entiers apparaît comme une solution envisageable pour certains débouchés, elle est incompatible avec la production des jambons de Bayonne :

- **Qualité de la viande** : la qualité et la quantité de gras des viandes issues de mâles entiers sont incompatibles aujourd'hui avec la fabrication des salaisons sèches. Un jambon de mâle entier ne contient pas suffisamment de gras indispensables à la production du jambon sec.

- **Risque d'odeur**: le fait de ne pas castrer les porcelets peut entraîner un pourcentage significatif de porcs à la viande odorante, qui ne peuvent pas être utilisés dans la plupart des produits car entraînant un rejet par le consommateur.

Ainsi, deux protocoles avec Analgésie et Anesthésie locale ont été validés au niveau national:

- Un protocole avec injection intra-testiculaire de LIDOCAÏNE  
- Un protocole avec instillation le long du cordon testiculaire (après incision) de TRI-SOLFEN;  
Ces protocoles sont mis en place dans les élevages après une formation faite en 2 temps.

- **La mise en place de la loi Egalim 2**: Egalim 2 va se traduire par la mise en place

de contrats entre les différents acteurs de la filière se réfèrent à des indicateurs de coûts de production au niveau de l'élevage.



## ■ Transformation



### IGP Jambon de Bayonne

Après la baisse des entrées en salaison en 2020, les prévisions prévoient une augmentation de l'ordre de 10-12 % pour arriver à une production supérieure à de 900 - 910 000 jambons fin 2021.

La filière continue la mise en place de la démarche RSE collective, basée sur les thèmes suivants afin de répondre aux attentes sociétales

- ✓ Gouvernance
- ✓ Relations et conditions de travail
- ✓ Environnement
- ✓ Bien-être animal
- ✓ Qualité et Protection du consommateur
- ✓ Ancrage territorial et développement local.

En 2021, plusieurs entreprises représentant l'ensemble des maillons de la filière ont obtenu leur label RSE.

Au niveau produit, il y a eu la mise en place d'un jambon de Bayonne Premium et engagé RSE qui a été présenté le 26 novembre 2020.

Ce jambon premium s'appuie sur l'association de 3 signes de qualité (IGP jambon de Bayonne, IGP Porc du Sud-Ouest et le Porc Fermier Label Rouge) et sur un cahier des charges et une traçabilité renforcée. Il a aussi pour objectif de mettre en avant les éleveurs engagés dans les produits de qualité.

Les éleveurs de la filière ont été mis en avant lors d'une campagne de présentation de l'élevage sur la chaîne Youtube du Consortium du jambon de Bayonne avec la réalisation de plusieurs portraits consultables via le lien ci-dessous

<https://www.jambon-de-bayonne.com/communication/videos/>

## ■ Campagne "Portraits d'éleveurs"

La campagne de communication mettant en lumière 5 éleveurs de la filière Jambon de Bayonne a débutée le 10 février dernier avec la mise en ligne de la vidéo de Jérémy Lapeyre, éleveur de porcs fermiers à Orist. Celle-ci comptabilise déjà plus de 11 000 vues.

Nous vous partageons en avant-première les deux dernières vidéos que le grand public découvrira aux mois d'avril et mai prochain.

Associé à l'IVSO (Interprofession des Vins du Sud-Ouest) et au PALSO (Palmipèdes à foie gras du Sud-Ouest), le Consortium du Jambon de Bayonne participe à un programme européen d'information et de promotion en faveur de ces AOP et IGP du Sud-Ouest sur les marchés français et belge.

Le programme de promotion aux Etats Unis se poursuit malgré les problèmes liés à la crise sanitaire actuelle.



Portrait de Corinne et Joël Ferrand



Portrait de Yves Debien et Éric Sabourin

# Édito

La filière avicole 64 perturbée à nouveau mais pas résignée

Entre les crises sanitaires successives de l'influenza aviaire, la Covid-19, la fermeture de la restauration, les détracteurs de nos productions, les hausses fulgurantes des matières premières, la révision des dispositifs réglementaires concernant la biosécurité, la filière ne subit pas ces aléas mais doit s'adapter à ces exigences.

Après un processus de concertation de qualité avec les professionnels et les scientifiques, l'État a présenté sa feuille de route influenza aviaire en juillet 2021, mettant en perspective les actions à mener.

Le plan d'action qui accompagne cette feuille de route ambitieuse a permis d'établir un calendrier clair, complet et détaillé des mesures à mettre en œuvre à court, moyen et long terme, reprises dans l'arrêté du 29 septembre 21. Ce nouvel arrêté abroge le précédent du 8 février 2016.

La profession a un bon outil entre les mains pour éviter une nouvelle crise.

Tous les opérateurs doivent s'en emparer : obligation de télédéclarer les mouvements de tous les animaux de tous les élevages dans la BD Avicole, création de nouvelles zones réglementées, ZRD (Zone à Risque de Diffusion), suppression des dérogations pour les élevages de moins de 3 200 canards à l'extérieur remplacées par des conditions de mise à l'abri « adaptées » à la production et au système d'élevage.

Les éleveurs de volailles plein air ont dû adapter leurs habitudes de travail et leurs techniques d'élevage en période à risque. La mise à l'abri avec les assouplissements prévus en cas de problématiques de bien-être animal mais aussi en fonction de la taille et des types d'élevage (production autarcique, petit bâtiment) est une nécessité pour justement sauver l'élevage plein air.

La mise à l'abri nécessite plus de technicité et d'observations. Le temps de travail est accentué selon l'expérience des éleveurs et surtout de leurs équipements.

La gestion de l'ambiance, de l'abreuvement, du paillage et de l'alimentation... contribue aux résultats techniques et au bien-être animal.

L'état, conscient des enjeux économiques, a accompagné de nouveau les exploitations avec des indemnités mais continuera-t-il ?

Le dispositif de demande de solde indemnités H5N8 est ouvert et le versement est très attendu par les éleveurs.

Des dispositifs d'aides spécifiques PCAE avicoles et spécial palmipèdes sont en vigueur pour des investissements sanitaires, notamment à la construction d'abris pour protéger les animaux, les équipements de paillage, d'abreuvement et d'alimentation...

Soyons vigilants pour protéger collectivement notre filière. Faisons preuve de comportements responsables. N'opposons pas nos modèles. Le plein air est et restera l'ADN de nos filières.

Nous ne doutons pas que le foie gras et les volailles festives, produits français d'exception, feront honneur sur nos tables pour les fêtes de fin d'année.

**Nathalie Gourdon,**  
*Présidente de la Commission palmipèdes/volailles de la Chambre d'Agriculture*

## ■ Palmipèdes à foie gras

**Dans un contexte toujours aussi particulier, COVID-19, influenza aviaire, inflation des matières premières, sécurisation de la production, le Foie gras reste heureusement très attendu par les Français pour les repas de fin d'année à domicile et au restaurant.**

### Conjoncture nationale

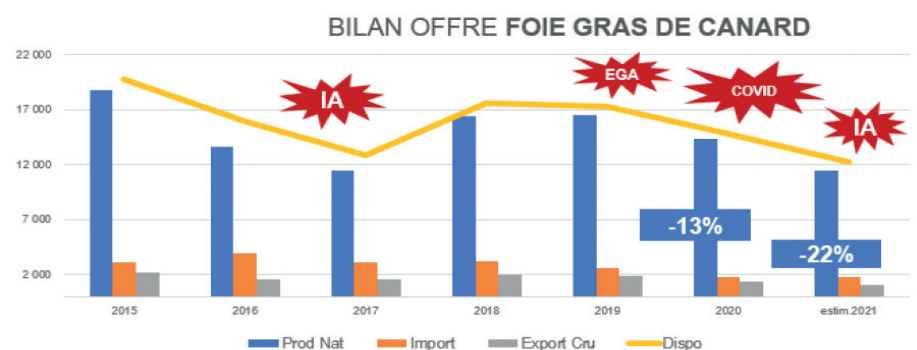
La nouvelle crise d'influenza aviaire dans le Sud-Ouest a fortement touché la production de palmipèdes gras entraînant des mesures d'interdiction des remises en places, toute la production française en a été fortement pénalisée.

Au total, 491 foyers ont été dénombrés dans les élevages ou basses-cours comportant des volailles. Après une diminution de 35 % sur le premier semestre 2021, la tendance des abattages de canards gras est estimée

à une baisse de 22 % en nombre d'animaux sur l'année.

Si on s'attache à regarder les exportations, elles repartent progressivement à la hausse par rapport à une année 2020 chahutée par la covid-19 et un début d'année 2021 perturbé par l'influenza aviaire, conjuguée

à la situation sanitaire et à la fermeture du secteur RHD. Notamment, une hausse de 18,9 % sur les 6 premiers mois 2021 en foie gras cru est constatée, en atteignant son plus haut niveau pour un mois de juin depuis 2015. Cette forte hausse concerne principalement les envois vers l'Espagne (+ 38 %) et le Royaume-Uni (+ 163 %).





Le solde du commerce extérieur de foie gras cru s'améliore mais reste déficitaire. Cette dégradation du solde est liée à une baisse du prix moyen à l'export de 16 % et une progression des prix à l'import (+ 16 %).

### **Les suites de cette nouvelle crise sanitaire : Écriture d'une feuille de route pour les productions avicoles**

L'épisode d'influenza aviaire comme celui que la France a traversé ces derniers mois a eu des impacts bien au-delà de la filière palmipèdes gras du Sud-Ouest : c'est tout l'export avicole français qui a été pénalisé (aussi bien génétique qu'agroalimentaire) mais aussi des secteurs entiers des filières volailles de chair, œufs et gibier.

Conscient de cette situation et issue de plusieurs mois de travaux pour sécuriser l'avenir de la filière et sauvegarder l'économie des territoires et de plusieurs filières, une feuille de route a été rédigée et signée par la profession et les services de l'État. Celle-ci a pour objectif de mettre en perspective les actions à mener, tant du côté de la profession que du côté des services de l'État et des Régions, pour préserver de la survenue et des effets d'une nouvelle crise. Côté producteurs, ceci s'est soldé par deux nouveaux arrêtés relatifs aux mesures de biosécurité et la définition de nouvelles zones : les zones à risques de diffusion qui regroupent les territoires à forte densité d'élevage.

Les nouveaux arrêtés ministériels du 29 septembre 2021, permettent de mettre l'accent sur la biosécurité et sur les zones à risque de diffusion afin de contenir les risques de propagation sur l'ensemble du territoire, en précisant avec une Instruction Technique du 18 novembre 2021, l'application de la

mise à l'abri des animaux qui sera adaptée aux types de commercialisation.

D'autres sujets sont encore en cours de travaux notamment le dispositif de surveillance nationale sur les maladies réglementées mais également écriture de stratégies en cas d'apparition de cas sur le territoire français.

### **Conjoncture régionale**

4 départements de Nouvelle-Aquitaine ont été touchés par cette nouvelle épizootie (Deux-Sèvres, Landes, Lot-et-Garonne et Pyrénées-Atlantiques).

Suite aux abattages et blocages des mises en place, il en résulte une baisse de production de 27 % impactant les éleveurs mais également les entreprises de service et agroalimentaires liées à cette filière. Ce sont plus de 3 millions de palmipèdes qui n'ont pu être produits sur le territoire néo-aquitain.

Pour aider les producteurs à relever le défi de la mise à l'abri des animaux, les professionnels et les Chambres d'Agriculture se sont organisés pour mettre en place des documents techniques d'aide à la décision mais également pour assurer le partage d'expériences entre producteurs afin de permettre à chacun de trouver une solution en fonction de son mode de production.

### **Conjoncture départementale**

Le département des Pyrénées-Atlantiques a enregistré 64 foyers auxquels s'ajoutent 57 ateliers situés à proximité des foyers dépeuplés par mesure de précaution. La mise en place des zones réglementées interdisant

tous mouvements d'animaux a contribué à freiner la propagation mais a pénalisé de nombreuses exploitations.

En effet, une partie des exploitations du Pays Basque, restant en zone indemne, a été bloquée entre les barrières sanitaires et naturelles (montagne et mer), entraînant une double peine impactant les exploitations sans être prise en compte dans les indemnisations de l'État.

Les mises en place de canetons sont en diminution de 33 % sur cette année 2021. La conséquence est plus importante avec une baisse de 41 % des animaux engraisés.

Il en résulte une baisse de la marge brute de l'atelier palmipède qui est compensée, en partie à ce jour, par l'avance sur le dispositif des pertes de production.

### **Les défis pour la filière**

Plusieurs défis sont aujourd'hui la priorité de la filière :

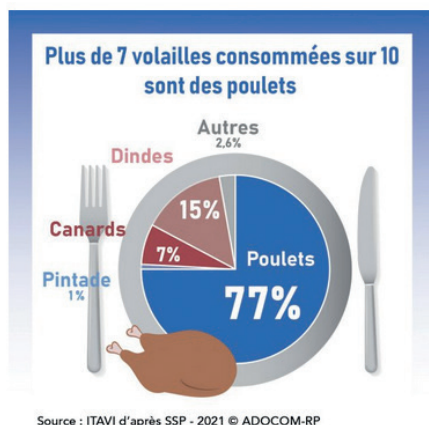
- Aider les producteurs à répondre aux exigences réglementaires des nouveaux arrêtés : enregistrement des ateliers et des mouvements des animaux, mise à l'abri, observance de la biosécurité
- Assurer la rentabilité des ateliers
- Maintenir le potentiel de production et des outils industriels
- Continuer à promouvoir la filière pour faire face aux associations et lobbying opposés à la production



## ■ Volaille de chair et pondeuses

**Avec la crise de la Covid-19 et les difficultés liées à la restauration, la consommation totale de volaille a stagné à 1,88 millions de tonnes en France. La France conserve sa place de 3<sup>e</sup> pays consommateur de volailles et sa 1<sup>ère</sup> place de production d'œufs en Europe.**

### Au niveau national



Sur la base des mises en place prévisionnelles, les abattages de volailles en 2021 devraient reculer de 3,0%. Comparée à 2020 marqué par la situation sanitaire et à la fermeture du secteur RHD, l'activité est en retrait pour l'ensemble des espèces.

Le solde commercial se dégrade malgré que :

- les exportations de poulet progressent en volume (+10,1%) et en valeur (+9,3%) essentiellement avec des expéditions vers l'UE de 42,1%. Cette progression est imputée en partie à la réorientation des flux destinés vers les Pays tiers vers le marché européen, notamment néerlandais

Cependant, il est pertinent de comparer les évolutions de 2021 avec celles de 2019, en tenant compte des tendances exceptionnelles de 2020 liées à la crise sanitaire. Ainsi, les exportations sur 6 mois 2021 ont reculé de 7,7% par rapport à 2019, pénalisées par la baisse des exports vers les pays tiers (-23,0%).

- Les importations de poulet s'inscrivent à la hausse en volume (+17,8%), soutenues par la progression de la Pologne (+25,4%) qui a renforcé sa position sur le marché français depuis juin 2020. Les importations depuis la Pologne devraient ralentir en prenant en compte le contexte actuel, avec la baisse de l'offre au niveau européen et la forte hausse des prix du poulet ces derniers mois.

- Si on s'intéresse maintenant à la volaille label, les mises en place diminuent de 2% sur

les 6 premiers mois dû à la crise d'influenza aviaire dans le Sud-Ouest mais également à une baisse de la consommation. La production bio est en revanche en hausse de 3%.

**La filière poursuit sa transition et confirme sa position de n°1 de la production d'œufs en Europe.**

La France confirme sa première place de premier pays producteur d'œufs dans l'Union Européenne (environ 14% de la production en 2020), suivie de l'Allemagne (13%) et de l'Espagne (13%).

La production d'œufs devrait atteindre 14,4 Mds d'œufs sur 11 mois 2021, en hausse de 4,0% par rapport à 2020 avec un solde commercial global œufs et ovoproduits qui garde sa dynamique excédentaire.



**Les suites de cette nouvelle crise sanitaire : écriture d'une feuille de route pour les productions avicoles**

La feuille de route de l'État signée par la profession agricole, présentée dans la note de conjoncture palmipède concerne également la filière volailles.

### Au niveau régional

L'impact de la crise Influenza Aviaire vécue par les départements des Deux-Sèvres, du

Lot-et-Garonne, des Landes et des Pyrénées-Atlantiques entraîne une baisse de 13% de la production régionale.

Cette baisse reste très localisée et concerne particulièrement la production label en poulets, pintades et cailles.

Les producteurs d'œufs ont été également impactés sur cette zone :

- Soit par l'impossibilité de mises en place des poules qui a perduré jusqu'en octobre 2021 pour certains producteurs
- Soit par la casse des œufs produits car les sorties étaient interdites.

### Au niveau départemental

Plus d'une vingtaine d'ateliers de volailles de chair et de poules pondeuses ont été préventivement dépeuplés pour tenter d'arrêter le virus. Il est important de ne pas oublier non plus les exploitations qui se sont retrouvées encerclées par les zones réglementées, obligeant les producteurs à détruire leurs œufs quand le centre de conditionnement se trouvait en zone indemne.

Cette situation a entraîné une perte de la marge brute globale de la filière, compensée pour une partie par les avances sur le vide sanitaire, en attendant le solde des dossiers des pertes de production qui devrait parvenir sur le 1<sup>er</sup> semestre 2022.

### De nouveaux défis pour la filière

Le nouveau défi des professionnels reste l'adaptation de nos systèmes de production lors du changement de risque d'épizootie, notamment en risque modéré dans les zones à risques particuliers.

Les autres dossiers qui restent d'actualité sont la plantation d'arbres et de haies sur les parcours et les aménagements bien-être animal sur les ateliers.

Toutefois, on note dès à présent une certaine prudence sur les investissements, notamment dans la zone touchée par l'influenza en 2020/2021.



# Édito

L'offre d'abattage d'équidés est en baisse au niveau national, mais la vocation exportatrice de la France et notamment de notre département est marquée (poulains maigres pour l'Espagne, poulains gras pour le Japon, carcasses pour le marché Italien).

En 2021, les cours des poulains, pouliches et juments de réforme sont à la hausse. Notre département reste le 1<sup>er</sup> au niveau national en production de chevaux de trait. Pour améliorer les résultats techniques de plus en plus d'éleveurs sont équipés d'outils performants.

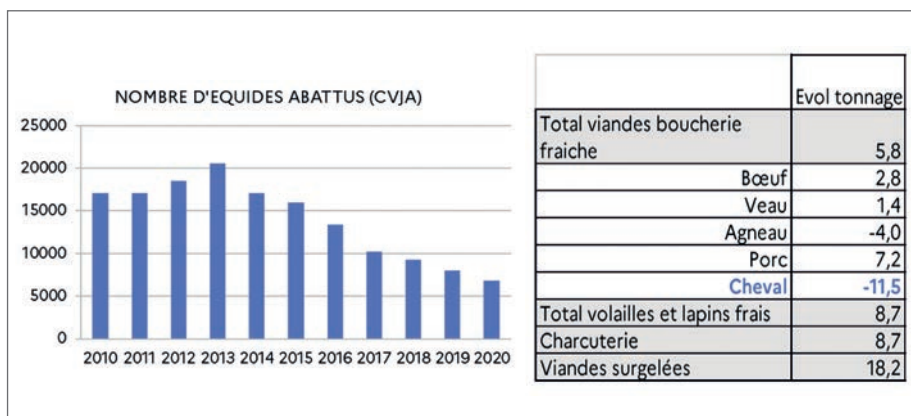
La profession, soucieuse du respect animal, a renforcé les outils d'accompagnement du bien-être équin, de la biosécurité dans les élevages en développant l'application EquiPass, elle est accessible à tous. Des formations pourront être proposées prochainement aux personnes qui le souhaitent.

Anne-Marie DOUMECQ,

Présidente de la Commission chevaux lourds de la Chambre d'Agriculture.

## ■ Conjoncture Chevaux lourds 2021 : une excellente conjoncture avec des prix en hausse marquée... comme les exigences sur le bien être animal

Le paradoxe français de la viande chevaline s'amplifie : alors que la consommation intérieure accuse un nouveau recul très marqué, la demande sur les marchés export connaît un fort regain de dynamisme après le confinement de 2020, tirant les prix à des niveaux quasi-historiques. Cette conjoncture très favorable, doublée d'opportunités d'aides PAC, explique également le dynamisme du marché des reproductrices : le nombre de poulinières de trait poursuit localement sa progression... En réponse à des attentes croissantes sur le bien-être des équins, la profession met en place des outils d'auto-diagnostic destinés aux éleveurs.



### FRANCE

#### PRODUCTION : un très bon maintien des effectifs de juments de trait en 2020 (statistiques IFCE au 31/12/2020) :

L'Institut Français du Cheval et des Equidés (qui gère la base de données SIRE d'enregistrement des naissances et saillies équines et asines pour tout le territoire national) affiche un très bon maintien des effectifs de poulinières de trait saillies en 2020, après, pour rappel, 2 années consécutives de hausse : 16 421 (contre 16 980 en 2019).

Localement, en région et dans notre département, les statistiques de production continuent leur progression observée depuis 3 ans.

Malgré le contexte de confinement, les éléments de confiance favorables à l'élevage de chevaux de trait se sont maintenus, conséquence d'un déséquilibre croissant entre une offre nationale en forte baisse depuis 10 ans et une demande d'animaux de plus en plus soutenue. Le marché inté-

rieur est en recherche de reproducteurs, les 3 principaux importateurs (Espagne, Italie et Japon) en forte demande de viande de poulain, après le confinement 2020.

#### DEMANDE : une consommation intérieure de viande chevaline en baisse continue, une demande très dynamique en poulains de boucherie pour l'export et en reproductrices pour le marché français.

En diminution structurelle depuis de nombreuses années, la viande chevaline continue en 2020 de perdre des acheteurs, avec une consommation française qui affiche une nouvelle et forte baisse au niveau des 2 indicateurs habituels :

- **les achats des ménages** (panels Kantar) reculent de **11,5 %** en 2020 par rapport à 2019, à un rythme cependant un peu moins important en cette période de confine-

ment (- 15,8 % en 2019/2018 et - 15,6 % en 2017/2018), soit de nouveau la plus forte baisse observable par rapport à toutes les autres viandes. Le taux de pénétration ne correspond plus désormais qu'à 8,1 % des foyers français (il était de 12 % en 2016), qui ont réalisé un peu plus de 4 actes d'achat en 2020. À plus de 18 €/kg, la viande chevaline reste la viande la plus chère à l'étal.

Pour rappel, la qualité de l'offre dans les 2 principaux circuits d'achat (GMS pour 45,2 % des parts de marché et boucheries hippophagiques pour + de 50 %) est un frein à la consommation : l'essentiel repose sur des viandes rouges de réformes adultes importées (en provenance principale d'Amérique du Sud et du Nord et, désormais, de Roumanie). C'est dommageable, dans la mesure où une enquête de consommation (FranceAgri-Mer INRAe 2020) estime à 15 % de la population française la proportion de consommateurs potentiels de viande de cheval.

Conséquence de cette désaffection : **l'abat-tage des équidés en France est en recul de 15 %** (en volume comme en nombre de têtes), avec à peine plus de 6 800 équidés abattus sur notre territoire national en 2020.

Par conséquent, compte tenu de la hausse des effectifs équins, **la vocation exportatrice de la France se renforce**, sur un profil d'animaux jeunes et à la viande rosée que le consommateur français ne consomme que de façon confidentielle.

Toujours confrontée au même paradoxe que la viande bovine, la France ne produit toujours pas en 2021 les animaux qu'elle consomme (peu), même si nous assistons à nouveau, pendant le confinement 2020, à un très fort recul des échanges.

Malgré la faiblesse de la consommation intérieure, le bilan d'approvisionnement est toujours largement déficitaire :

**CONSOMMATION** : 6 000 à 6 200 tonnes consommées en 2020 (- 21 %/2019)  
= **ABATTAGES** (6 837 têtes abattues en 2020 : - 14,8 %/2019, 1 856 tonnes de viande : - 15,2 %/2019)  
+ **IMPORTATIONS** (7 061 tonnes en 2020 : - 21,7 %)  
- **EXPORTATIONS** (2 802 tonnes en 2020 : - 19,2 %)

- Pour répondre à sa (faible) demande intérieure, la France importe en 2020 4 fois plus de viande chevaline (juments de réforme, viande rouge) qu'elle n'en exporte (poulains et laitons, pour une viande de type rosée)
- Le déficit du bilan d'approvisionnement reste très élevé en 2020 (- 4 259 tonnes)

Notre département est principalement concerné par l'export de poulains maigres vers les ateliers d'engraissement d'Espagne (destinés par la suite au marché italien en carcasses) et, depuis quelques années, le Japon où la demande en poulains gras est repartie à la hausse en 2021, après une forte baisse liée au confinement en 2020 (- 81 %/2019).

## NOUVELLE-AQUITAINE ET PYRÉNÉES-ATLANTIQUES : hausse des prix et de la production

### PRODUCTION : statistiques de l'observatoire économique et social du cheval (Source : IFCE)

Les Pyrénées-Atlantiques renforcent leur statut de leader national et régional en 2021 en production de chevaux de trait, avec une évolution positive observée entre 2019 et 2020. Tous les indicateurs de production progressent en 2020, aussi bien en

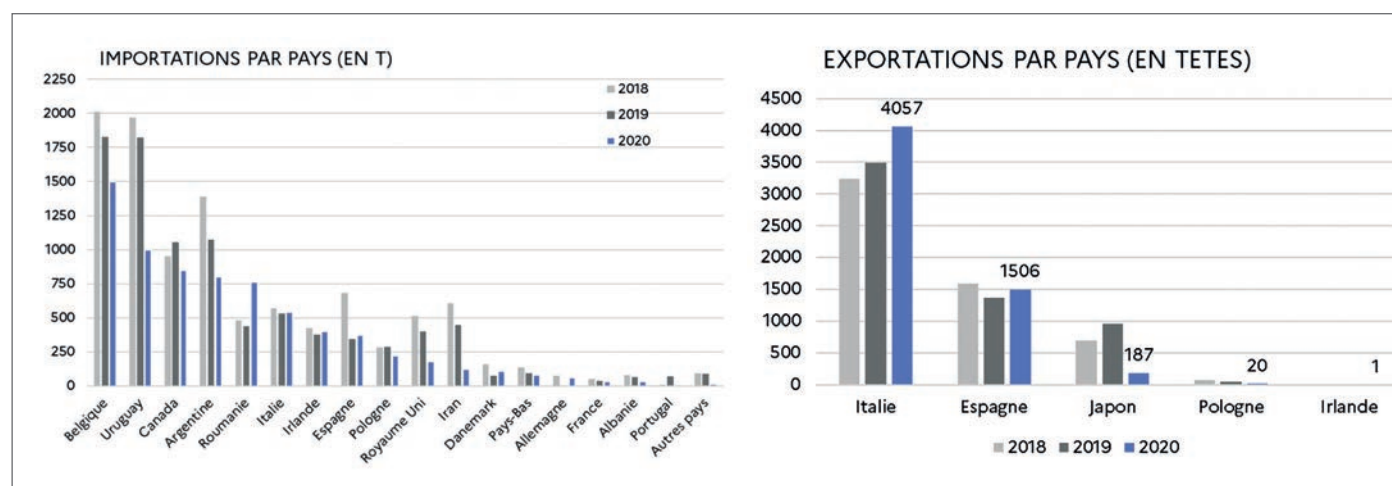
région que dans le département (tableau ci-dessous).

Les Pyrénées-Atlantiques restent le 1<sup>er</sup> département français pour les effectifs de juments lourdes, avec respectivement en 2020 : 77 % des saillies et des naissances enregistrées, et 68 % des étalons en activité en race trait de la région Nouvelle-Aquitaine.



	2019	2020	Evolution 2020/2019
<b>Nombre de saillies en races trait</b>			
Pyrénées-Atlantiques	2727	2832	+ 3.9%
Nouvelle Aquitaine	3581	3671	+ 2.5%
<b>Nombre d'élevages trait</b>			
Pyrénées-Atlantiques	376	nc	
Nouvelle Aquitaine	601	605	+ 0.7%
<b>Nombre de naissances trait</b>			
Pyrénées-Atlantiques	1433	1474	+ 2.9%
Nouvelle Aquitaine	1876	1922	+ 2.5%
<b>Nombre d'étalons trait en activité</b>			
Pyrénées-Atlantiques	194	204	+ 5.2%
Nouvelle Aquitaine	321	321	=

## Destinations et volumes des imports / exports 2020 :



## ■ Les faits marquants de 2021



### • « EQUI Pass » : répondre aux exigences croissantes sur le bien-être animal.

Production particulièrement sensible et surveillée par les associations « welfaristes », l'élevage équin n'échappe bien entendu pas à l'exigence sociétale en matière de bien-être animal. Il suffit d'une simple recherche thématique sur internet pour relever un très grand nombre d'articles polémiques, en particulier sur les conditions d'abattage et de transport des animaux importés ou exportés (associations Welfarm et 30 millions d'amis en particulier), dont le but affiché est de lutter contre l'hippophagie en France.

Les professionnels de la filière se sont donc mobilisés pour fournir une réponse. Afin d'accompagner les éleveurs dans l'évaluation, et le cas échéant, l'amélioration de leurs pratiques, les Conseils des chevaux ont mis en place des outils au service des démarches qualité existantes dans la filière équine. L'application **EquiPass** permet ainsi à l'éleveur de chevaux de s'assurer du respect de la réglementation, du bien-être équin et de la biosécurité dans son élevage. Elle intègre également un autodiagnostic du respect des 8 mesures de la charte du Bien-être équin. Elle permet aux éleveurs d'accéder aux aides dans le cadre du plan de relance : Pacte biosécurité et bien-être animal.

### • Le marché japonais : luxe et exotisme...

Nos neuf races de chevaux de trait français correspondent bien aux exigences haut de gamme du marché japonais : potentiel de croissance et d'engraissement élevé (les Japonais recherchent une viande de cheval très fortement couverte et persillée), système éprouvé d'identification dès la naissance et de traçabilité sanitaire, bonne image et réputation des élevages français dans le monde (conduite herbagère, autonomie alimentaire centrée sur les ressources de l'exploitation, absence d'hormones, transhumance,...).

La viande de poulain est un met très recherché au pays du soleil levant dans les milieux gastronomiques, consommée le plus souvent crue, en sushi, en sashimi, principalement au restaurant. Ce produit de luxe, souvent comparé au foie gras français, atteint des prix impressionnants par rapport aux repères européens : la viande de poulain peut ainsi s'acheter 200 à 300 € le kilo sur le marché japonais, expliquant en partie la hausse des cours de nos poulains constatée depuis quelques années...



## ■ Conjoncture 2021 : des cours au sommet...

Toujours tirés par un débouché japonais qui reprend après le confinement 2020, les cours du vif ont même encore progressé en 2021, y compris au niveau des acheteurs espagnols.

Les exports vers le Japon de poulains gras ont repris en 2021, par avions-cargos d'une centaine de têtes.

Phénomène nouveau : incités par la très bonne conjoncture du poulain (qui peut, avec beaucoup moins de charges, mieux se valoriser qu'un bon brouillard blond) et la possibilité d'un complément d'aides PAC (DPB estives pour les chevaux transhumants, prime race menacée), un nombre croissant d'éleveurs d'herbivores (d'ovins

et/ou de bovins) recherchent des poulinières comtoises ou bretonnes, stimulant fortement le marché des reproductrices.

• **2,80 à 3 €/kg vif pour un poulain de 6 à 10 mois** (2,40 € en 2020), avec un marché recherchant toujours des animaux de plus de 400 kg vifs

• **1,80 à 2,20 €/kg vif pour la jument trait de réforme**, en bon état d'engraissement et bien conformée (même cours qu'en 2020)

• **À partir de 1100 € pour une pouliche de l'année** (prix soutenu, en réponse à une forte demande, sur l'ensemble du territoire national).





## ■ Bilan de la saison apicole 2021 - Pyrénées-Atlantiques

Début novembre, une vingtaine d'apiculteurs des Pyrénées-Atlantiques se sont réunis à Estialescq pour faire le point sur la saison passée.

On peut retenir pour cette année :

- une météo peu favorable avec un déficit hydrique et des vents froids fréquents au printemps ainsi que des pluies sur certaines floraisons notamment en juillet empêchant de bonnes miellées,
- des productions de miel très faibles au printemps,
- satisfaction du groupe sur les aspects : sanitaire et élevage,
- une pression frelon variable mais extrêmement intense notamment sur certains secteurs de la côte Basque
- une saison sauvée par les miellées de châtaignier ou d'été (tournesol, tilleul, montagne, bruyère) – bien que les productions soit variables en fonction des secteurs.



*Échanges bénéfiques en fin de saison pour faire le point sur les réussites et difficultés*

## ■ Créer du lien entre les différentes filières agricoles

En septembre 2021, l'ADANA et l'association Abeilles&Territoire ont organisé 2 journées de formation à l'attention d'éleveurs du Nord Est Béarn, avec l'objectif d'apporter des clés pour améliorer la prise en compte des abeilles et autres pollinisateurs dans les pratiques agricoles. Plus de 20 exploitants ont ainsi été sensibilisés à cette problématique et ont pu assister à une ouverture commentée de ruches. Des initiatives à poursuivre et amplifier !



*Ouverture de colonies, pour sensibiliser les agriculteurs à l'apiculture et à la vie des abeilles domestiques*

## ■ Accompagner les apiculteurs pour suivre l'infestation parasitaire du Varroa destructor dans leurs ruchers



*Formation destinée aux apiculteurs de la région pour évaluer la charge parasitaire sur les ruchers.*

La lutte contre le parasite *Varroa destructor* est une problématique majeure dans la gestion des exploitations apicoles. Un partenariat entre l'OVS et l'ADANA permet chaque année d'organiser 2 campagnes de comptage par an pour connaître la charge parasitaire, dans les cheptels des apiculteurs de Nouvelle-Aquitaine.

Ces tournées permettent aux exploitations de valider ou non leur stratégie de traitement contre le parasite mais sont aussi l'occasion de renforcer le lien avec les adhérents lors d'entretien individuel sur les exploitations. En 2021, 10 exploitations ont été échantillonnées sur le territoire des Pyrénées-Atlantiques.

Des expérimentations pour lutter contre le parasite en période hivernale sont également en cours sur le département. Deux exploitations du 64 sont engagées dans ce projet de recherche.

## ■ Concours des Miels de Nouvelle-Aquitaine 2021

Le concours régional des miels a eu lieu le 17 novembre à Solférino dans les Landes. 55 apiculteurs de Nouvelle-Aquitaine ont participé en présentant près de 150 miels.

Dans le département des Pyrénées Atlantiques, on peut saluer les médailles de :

- **Les Ruchers de la côte basque (Ciboure) :**  
Miel de Pissenlit - OR & Miel d'été - ARGENT
- **Les Ruchers du Labour (Saint-Pée-sur-Nivelle) :**  
Miel de Forêt - OR & Miel de Montagne – ARGENT
- **GAEC Gauella (Brisous)**  
Miel d'été – OR & Miel de printemps - ARGENT
- **Les Ruchers d'Espelette (Espelette)**  
Miel de Montagne - OR
- **Idoia Apiculture (Hasparren)**  
Miel de callune de montagne - OR
- **La Miellerie de Soubestre (Lonçon)**  
Miel de châtaignier - BRONZE



## ■ Favoriser la formation continue pour les apiculteurs

Parce que l'apiculture est aussi un métier à risque, 11 professionnels sont venus se former à Ogeu-les-bains le 19 octobre 2021. Savoir identifier les dangers et les risques liés à l'activité apicole, découvrir les réflexes à adopter en cas d'urgence, proposer des actions de prévention sont autant d'enjeux cruciaux qui ont été soulignés par Didier Isson, expert en prévention et gestion des situations à risque. Autre thématique importante: « les maladies de l'abeille, savoir les diagnostiquer et agir » par Vincent Métral, vétérinaire spécialisé en pathologie apicole, et intervenant du CFPPA de Marvejols. Cette journée autour des agents infectieux a rassemblé une petite dizaine de participants à Bellocq (64) le 9 novembre dernier.

Deux autres formations sont programmées en 2022: la première aura lieu à Bellocq, le 3 février 2022. Elle permettra aux apiculteurs de mieux maîtriser leur coût de production et d'améliorer leur compétitivité, grâce à l'intervention d'Isabelle Rommeluere, chargée de mission à l'ADANA. Enfin, la prochaine session de formation sur l'élevage est prévue sur 2 jours. Elle se tiendra les 17 et 18 mars 2022 sur un lieu central du département. Sophie Dugué, apicultrice professionnelle et éleveuse de reines sarthoise depuis 30 ans viendra partager son expérience et former les participants à la stratégie et la gestion d'un atelier de reines fécondées.



Les formations théoriques en salle sont souvent complétées par des visites d'exploitation et des sessions pratiques au rucher.



Association de Développement de l'Apiculture en Nouvelle Aquitaine

## ■ 2021 restera une année difficile marquée par un contexte sanitaire inédit lié au Covid-19.



2021 restera une année difficile marquée par un contexte sanitaire inédit lié au Covid-19.

Ce contexte difficile marqué par une incertitude forte et durable, a contribué à fragiliser nos entreprises piscicoles et en particulier celles tributaires des activités liées au tourisme (restauration notamment).

À cela s'ajoutent toujours des intempéries extrêmes, en particulier en décembre, qui ont à nouveau provoqué de graves dégâts et mis en péril certains sites plus ou moins exposés.

Fort heureusement aucun blessé n'a été à déplorer sur nos élevages. La sécurisation de nos installations devra être poursuivie et approfondie sans délai.

La profession est dans le même temps engagée dans une démarche volontariste de renouvellement de nos arrêtés préfectoraux. Cette démarche encadrée par le plan de progrès national est longue, complexe et trop coûteuse sur certains aspects.

Il est urgent de sécuriser juridiquement nos installations avec des accompagnements transitoires dans le temps pour permettre aux pisciculteurs à la fois de pérenniser leurs élevages et poursuivre leurs investissements.

L'agriculture de manière générale est une activité prioritaire et la souveraineté alimentaire est un enjeu fondamental pour notre pays. Cette pandémie nous a ouvert les yeux sur nos vulnérabilités nationales en particulier sanitaires et la maîtrise sanitaire dans nos élevages doit, a fortiori, rester plus que jamais au cœur de nos préoccupations!

La pisciculture française est engagée depuis fort longtemps dans une démarche durable et responsable reconnue. Cet engagement est notre force et doit être maintenant reconnu et valorisé.

Nos résultats en termes d'impact et les progrès réalisés dans les axes d'amélioration continue de nos pratiques autour de Charte régionale AquAREA par exemple ont démontré l'efficacité de notre méthode, toujours collective.

Nous sommes par ailleurs confrontés à la hausse des prix des matières premières qui est un défi supplémentaire que nous avons

dû gérer en 2021, mais les perspectives pour 2022 restent inquiétantes. La préservation des marges déjà limitées de nos entreprises reste un enjeu économique prioritaire.

En ce début d'année 2022, en qualité de président du GDS Nive-Nivelle, je renouvelle des vœux de poursuite et d'accroissement de notre étroite collaboration avec les services de l'État pour nous accompagner de façon positive et constructive dans nos démarches actuelles.

Nous devons relever ensemble les nombreux défis d'aujourd'hui et de demain, dans l'écoute mutuelle et dans la progressivité des actions. La soutenabilité des efforts est la clé à la bonne conduite de ces adaptations nécessaires.

« Entrepreneurs du Vivant » est un métier particulier, exigeant, fondamental pour la France, essentiel pour les français. Sachons en être conscients et fiers.

**Xavier Harispe,**  
Président du GDSA Aquitaine



## Édito

La bio va passer le cap des 10 % de la SAU en France courant 2022. Les producteurs répondent présent face au défi que représente le cahier des charges bio qui est très exigeant, puisqu'il interdit l'usage de produits chimiques de synthèse (engrais et phytosanitaires), impose la rotation de cultures et a des exigences en termes de bien-être animal. Certaines filières marquent le pas de cette croissance mais la consommation de produits ne cessant d'augmenter. Ne doutons pas que le marché sera au rendez-vous des produits bio. Toutefois soyons vigilants sur la création de label de moindres exigences qui viennent brouiller le choix des consommateurs et celui des soutiens financiers à l'agriculture. Par exemple, contrairement à la Haute Valeur Environnemental (HVE) la bio certifie les produits et leur transformation, la certification bio a lieu tout au long de la chaîne de la production à la distribution au consommateur. Les exploitations bio sont contrôlées 1,5 fois par an (HVE 1 fois pour 3 ans). La bio passe une période de conversion liée à l'arrêt des produits chimiques de synthèse qui ne se retrouve pas en HVE. En termes de bien-être animal, les cages sont interdites, les animaux doivent obligatoirement avoir accès au plein air, les caillebotis sont limités et l'autonomie alimentaire est prise en compte.

Dans ce contexte, malgré des annonces par l'État d'objectif de 18 % de SAU bio en 2027 en France, les choix mis en œuvre dans la PAC sont contradictoires au regard du manque de soutien différencié apporté à l'agriculture biologique. L'agriculteur s'engageant dans ce mode de production, le fait par volonté de proposer une alimentation saine, produite en favorisant l'harmonie au sein du vivant (sol, plantes, animaux). Les externalités positives qu'amène la bio devraient largement être prises en compte en compensation des économies qu'elle permet en termes de dépollution, de santé humaine, de biodiversité.

**Pierre Foueillassar,**  
*Président de la commission Agriculture Biologique de la Chambre d'Agriculture*

### Les chiffres bio 2020



Une nouvelle fois, la production bio française répond à la demande qui ne cesse de croître. Malgré une année 2020 atypique en termes de consommation, les produits biologiques consommés représentent 13,2 milliards par an. Et la production a suivi en dépassant allègrement les 50 000 fermes en bio pour atteindre 53 255 exploitations, soit près de 12 % des exploitations françaises. Revenons dans le détail de cette croissance au niveau national mais aussi au niveau départemental.

La France, avec la plus forte dynamique de croissance comparée à ses voisins européens, se hisse maintenant au 1<sup>er</sup> rang des producteurs européens avec 2 548 677 ha de surfaces cultivées en bio.

### Une consommation française

Deux tiers des produits consommés en France sont d'origine française et seuls 21 % des produits alimentaires bio consommés en France sont importés si l'on exclut les produits tropicaux qui ne peuvent être cultivés en Métropole. Les produits bio

« origine France » les plus consommés sont les vins et autres boissons alcoolisées pour 99 % d'entre eux tout comme les œufs. 98 % du lait et des produits laitiers ainsi 95 % des viandes fraîches et transformées viennent de France contre seulement 78 % des légumes. Et tout cela grâce à l'engouement des consommateurs pour les produits bio. Les produits bio représentent, en 2020, 6,5 % de la dépense alimentaire des ménages pour 13,2 milliards d'euros. En un an, la consommation alimentaire des ménages a augmenté de 3,4 % en tout, en lien avec le confinement et la crise Covid mais, pour les produits bio, c'est près de 4 fois plus avec une augmentation de 12,2 % et ce, malgré les difficultés économiques directement liées à la crise sanitaire et les incertitudes des Français quant à leur avenir. À noter que pour les produits bio, cette croissance n'est pas liée qu'à la crise sanitaire puisque la

consommation des ménages pour ce type de produits a doublé en 5 ans. La tendance du consommer sain et durable, local et de saison, à laquelle les produits bio viennent répondre n'a fait que s'accroître avec la crise. En revanche, sans surprise, concernant la restauration hors domicile, avec les mesures sanitaires impliquant la fermeture des établissements et une fréquentation réduite, le secteur de la restauration enregistre en 2020 un recul de son chiffre d'affaires de - 32,3 %. En restauration commerciale (restauration traditionnelle, cafétéria et fast-food) : - 33,1 % et en restauration collective (sous contrat et en régie) : - 23,8 %.

### La production répond présente

Face à cette demande, de plus en plus de producteurs désireux de donner du sens à leur métier et de retrouver de la sérénité



à produire répondent présents. Près d'un hectare sur 10 est maintenant cultivé en bio dans l'hexagone. Les 2,55 millions d'hectares, dont 1 cinquième sont en conversion, sont cultivés dans le respect du cahier des charges bio ce qui représente 9,5 % de la surface agricole française soit un quasi doublement en 5 ans (en 2015, 1,31 millions d'hectares étaient cultivés en bio).

En 2020, les grandes cultures ont connu une croissance de 29 %, les surfaces fourragères au niveau national connaissent une progression relativement modeste, à corréliser avec le ralentissement de la dynamique de conversion des filières bovines (lait et viande) et ovines (viande, hors brebis laitières). En bio, les surfaces fourragères représentent 60 % des surfaces versus 47 % en général. L'élevage des ruminants en bio (vaches, brebis, chèvres) repose sur la prairie avec des bénéfices en termes de biodiversité et stockage de carbone. Avec une hausse de + 16 % sur l'année, les légumes frais bio continuent sur leur lancée et font preuve d'un développement rapide. Un essor particulièrement notable pour les légumes de plein champ, entrant en rotation avec les grandes cultures. Les fruits progressent quant à eux de seulement 8 % et la vigne connaît une croissance remarquable de 22 %.



L'élevage bio français passe un nouveau seuil avec 17 204 éleveurs engagés en bio. Près d'une ferme bio sur trois pratique l'élevage. Parmi eux, 2 436 éleveurs sont nouvellement engagés en bio entre 2019 et 2020. Tant pour les vaches allaitantes que pour les vaches laitières, les dynamiques de conversion ralentissent. Si les premières parviennent à maintenir un nombre d'exploitations et un cheptel en faible évolution, les secondes, généralement plus dynamiques, accusent une baisse de 5 % du nombre d'élevages en conversion. Avec 200 élevages supplémentaires entre 2019 et 2020, l'élevage ovin de son côté maintient une certaine dynamique. Le cheptel ovin laitier progresse davantage que le cheptel allaitant, marqué en 2020 par un important renouvellement des troupeaux. L'élevage de chèvres, essentiellement destiné à la fabri-



cation de fromages et de yaourts, poursuit sa croissance avec une forte progression des élevages et des cheptels en conversion (+ 40 %). Après une année 2019 record (+ 27 % vs 2018), la filière porcine enregistre un ralentissement de sa croissance, tout en maintenant une progression honorable de 10 % du cheptel de truies mères conduit en bio.

Côté porcs charcutiers, le cheptel progresse de 14 % témoignant du développement d'un marché national porteur. Les poulets de chair marquent le pas avec un effet de concentration des élevages - baisse du nombre d'élevages (- 2 %) contrebalancé par le maintien du cheptel mis en place avec 14,27 millions de poulets (+ 0,7 %) en 2020 -. L'élevage de poules pondeuses affiche une croissance remarquable de + 13 %, en cohérence avec celle du marché des œufs bio (+ 16 %), portant la part des poules pondeuses conduites en bio à plus de 18 % ! Porté par de nouveaux engagements en bio et l'agrandissement de nombreux ruchers chez des apiculteurs déjà engagés, le rucher bio affiche un développement sans précédent en 2020 (+ 25 %). Ainsi, plus d'une ruche française sur 5 est conduite selon les exigences de l'agriculture biologique.



## Les Pyrénées-Atlantiques, une croissance à contre-courant.

Si l'on se rapproche du département nous pouvons constater une dynamique également soutenue avec 12 % d'exploitation en plus pour atteindre 741 exploitations certifiées bio soit près de 5 % de la SAU.



Mais par opposition au national, les grandes cultures se développent moins fortement tout comme les légumes frais. En revanche, les surfaces en fruits augmentent de 18 %, celles des surfaces fourragères progressent de 17 % et la vigne de 15 %. Les surfaces en plantes aromatiques et médicinales doublent quant à elles. Le nombre de tête par type d'élevage évolue également différemment du national avec une augmentation de 21 % des vaches allaitantes et de 9 % des laitières, les brebis laitières augmentent quant à elles de 40 % et les chèvres de 34 %. En revanche, toutes les filières monogastriques voient leur nombre de têtes certifiées bio diminuer.

Les filières bio ont de beaux jours devant elles avec une demande toujours croissante de la part des consommateurs. Les filières les plus demandées sur le département en ce moment sont le kiwi et le lait de brebis en bio mais il reste de la place dans les autres productions.

## Édito

Longtemps considérées comme marginales, les activités de vente directe et d'accueil à la ferme (camping, gîtes, chambres d'hôtes, fermes découvertes) se placent aujourd'hui dans un contexte favorable à leur développement.

Elles répondent aux nouvelles attentes de nos concitoyens qui cherchent à se rapprocher des producteurs, renouer le lien avec la terre, se ressourcer, vivre leurs vacances autrement... De fait, les activités agrotouristiques ont un rôle prépondérant dans les dynamiques de développement local.

L'agrotourisme offre de multiples possibilités et véhicule une image positive auprès de la population et des médias. Ces fermes qui s'ouvrent au public portent des valeurs essentielles d'authenticité et de naturalité, en lien avec le terroir et le patrimoine.

Cela étant, le visiteur, quand il vient sur une ferme, attend la même qualité d'accueil et de service que dans n'importe quelle autre structure d'accueil ou boutique. Rien ne doit être négligé dans la qualité de l'accueil et le professionnalisme de nos activités. Aussi, et compte tenu de leur rôle majeur dans les économies locales, ces activités d'accueil à la ferme doivent être facilitées, accompagnées et soutenues.

**Nathalie Boscq,**

*Présidente de la Commission productions fermières et agrotourisme de la Chambre d'Agriculture*

## ■ Le local et le circuit court plébiscités

**Quel est l'impact de la crise sanitaire de la covid19 sur la consommation alimentaire? Certaines tendances de fond observées ces dernières années se sont amplifiées avec un tournant majeur vers le local.**

En 2020, 64 % des Français ont consommé des produits issus des circuits courts au moins une fois par mois. Un quart des Français ont même déclaré acheter souvent, c'est-à-dire entre 3 et 5 fois par mois, en circuits courts.

Côté produits, ce sont, à plus de 80 %, les fruits et légumes qui sont le plus souvent achetés en circuits courts. Viennent ensuite les viandes et les fromages puis la charcuterie (selon les résultats du dernier baromètre Kantar des circuits courts).



Derrière ces chiffres, se cachent plusieurs tendances de fond liées notamment à la crise sanitaire actuelle. En effet, selon une enquête d'Opinionway réalisée en avril 2020 pour Max Havelaar, 69 % des personnes interrogées considèrent que la crise économique et sanitaire est la preuve qu'il faut changer nos modes de consommation pour des produits plus responsables.

Principale conséquence, les Français se tournent vers le local. Selon le livret baromètre Max Havelaar de la transition alimentaire, la consommation de produits responsables locaux a progressé de 9 points depuis novembre 2020. Et selon une enquête pré-

sentée par Kantar, 87 % des Français disent vouloir acheter des produits locaux aussi souvent que possible. Et ce critère de la proximité passe même devant celui des produits bio.

### Donner du sens à la consommation

Cette amplification du phénomène de « locavorisme » est étroitement liée à la recherche de sens dans la consommation. La rémunération des producteurs est une motivation majeure pour 39 % des personnes qui achètent des produits responsables. Cet enjeu social est aussi important que les enjeux environnementaux selon le livret baromètre Max Havelaar de la transition alimentaire. Il s'agit notamment de l'empreinte carbone ou de la gestion des déchets.

Au-delà de ces évolutions, il est important de se référer aux tendances alimentaires identifiées dans l'étude prospective « Consommation 2025 » sur les comportements alimentaires de demain pour le Ministère de l'agriculture et France AgriMer en 2016. Parmi ces tendances, certaines ont été amplifiées par la crise sanitaire et sont des motivations majeures pour les achats alimentaires.

### Santé et bien-être

La santé occupe une place majeure : recherche de bien-être, de naturalité... Les consommateurs français ont pris conscience du lien qui existe entre leur alimentation, leur santé et leur bien-être. Aussi, recherchent-ils des produits sains, sans allergènes, adaptés à des régimes alimentaires spécifiques...

Par ailleurs, dans une société où l'avenir est perçu comme incertain, le besoin de sécurité et d'identité se traduit par la recherche

d'authenticité dans la consommation alimentaire. Ainsi, les produits anciens ou issus de la tradition sont recherchés.

Enfin, le cuisiné maison, au-delà de maîtriser le contenu de son alimentation, répond à une recherche de lien social et de convivialité. La crise sanitaire, avec le retour de la consommation à domicile, a amplifié ce phénomène. Toutefois, il ne faut pas négliger le prêt à manger, que ce soit à domicile ou hors domicile.

Ce sont des tendances sociétales de fond. Comme le résume Emmanuelle Rouzet, ERF Conseil à l'Assemblée Générale de Bienvenue à la Ferme, il s'agit de « consommer avec du sens, faire attention à soi et préserver la planète ». Autant de tendances et d'évolutions qui donnent aux circuits courts et à la production fermière une place de choix.



Sources :

- Étude prospective sur les comportements alimentaires de demain pour le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation et France AgriMer en 2016

- Enquête d'Opinionway pour Max Havelaar « Les Français et la consommation de produits alimentaires pendant le confinement »

- Baromètre Max Havelaar de la transition alimentaire – Opinionway - 3<sup>ème</sup> édition – Novembre 2021

- Baromètres annuels des circuits courts - Kantar 2020 et 2021

« Les Français n'ont jamais autant consommé en circuits courts » pourdebon.com





# AGRICULTURES & TERRITOIRES

## CHAMBRE D'AGRICULTURE PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

Avec  
la contribution  
financière du compte  
d'affectation spéciale  
développement  
agricole et rural  
CASDAR



**MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
ET DE L'ALIMENTATION**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*